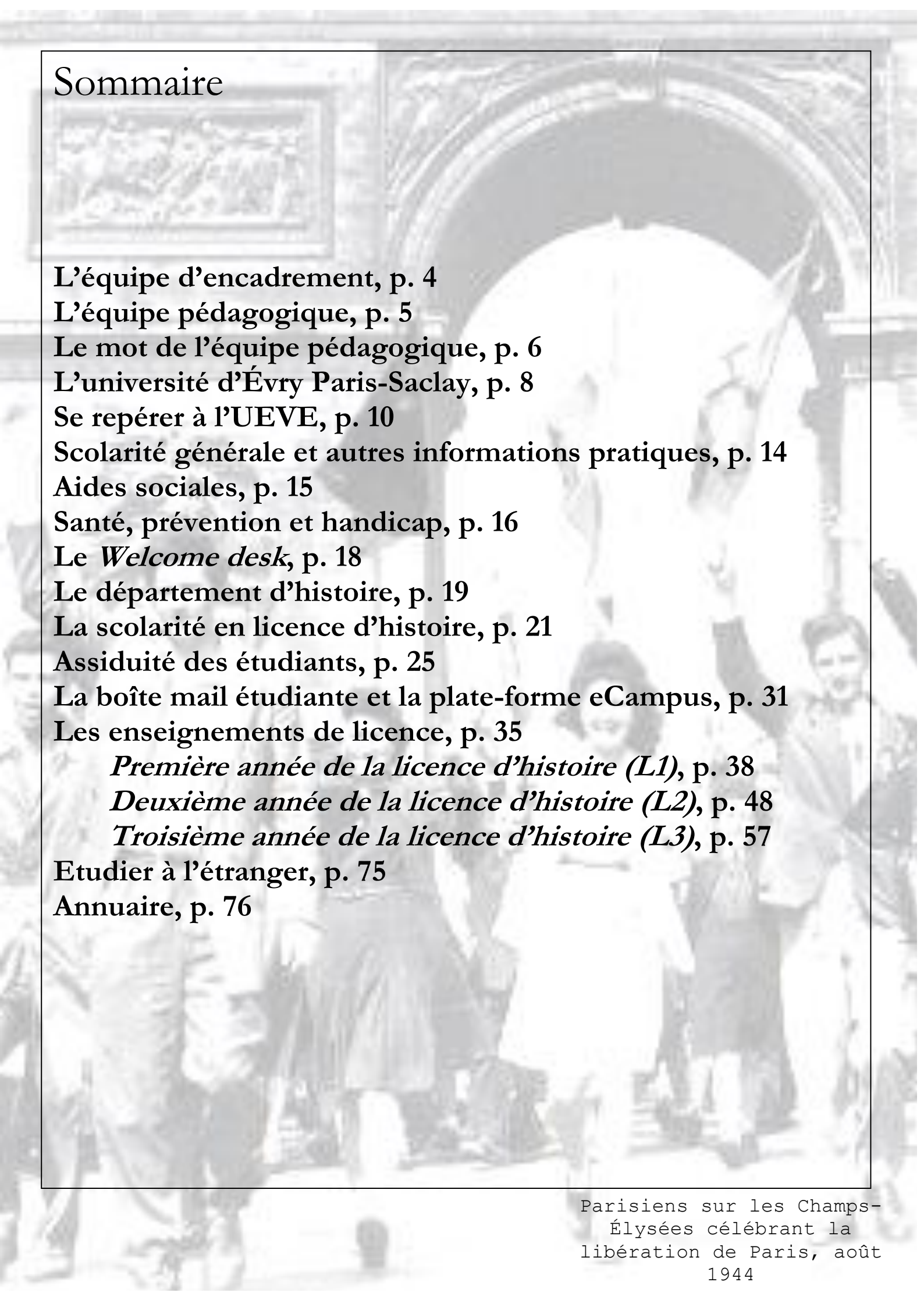


Licence
d'histoire

Année universitaire 2024-2025

Pierre MIGNARD (1612-1695), *Clio*, 1689, huile sur toile,
143.5 x 115 cm, Musée des beaux-arts de Budapest.

Sommaire



L'équipe d'encadrement,	p. 4
L'équipe pédagogique,	p. 5
Le mot de l'équipe pédagogique,	p. 6
L'université d'Évry Paris-Saclay,	p. 8
Se repérer à l'UEVE,	p. 10
Scolarité générale et autres informations pratiques,	p. 14
Aides sociales,	p. 15
Santé, prévention et handicap,	p. 16
Le <i>Welcome desk</i> ,	p. 18
Le département d'histoire,	p. 19
La scolarité en licence d'histoire,	p. 21
Assiduité des étudiants,	p. 25
La boîte mail étudiante et la plate-forme eCampus,	p. 31
Les enseignements de licence,	p. 35
<i>Première année de la licence d'histoire (L1),</i>	<i>p. 38</i>
<i>Deuxième année de la licence d'histoire (L2),</i>	<i>p. 48</i>
<i>Troisième année de la licence d'histoire (L3),</i>	<i>p. 57</i>
Etudier à l'étranger,	p. 75
Annuaire,	p. 76

L'équipe d'encadrement

Directeur du département d'Histoire : Florent LE BOT

Directeur-adjoint du département d'Histoire, Responsable de la mention Licence :
Julien VILLAIN

Responsable de la Licence 1^{re} année : Sonia DARTHOU

Responsable de la Licence 2^e année : Stéphane BLOND

Responsable de la Licence 3^e année : Federica MASÈ

Responsable de la Licence professionnelle Patrimoine : Abdoul Hameth BA

Service Scolarité (Licence 1, 2, 3) :

LICENCE 1, 2 et 3 : Gaëlle NIGAULT — 01 69 47 31 55
Bâtiment 1^{er} Cycle, bureau B101

Licence Professionnelle : Solange MICHEL - 01 69 47 78 72
Bâtiment La Poste, Rez-de-chaussée
2, Rue du Facteur-Cheval

Secrétariat du département :

Maria CLÉRET et Karine DUPRÉ — 01 69 47 78 90
Bâtiment La Poste, 2 rue du Facteur Cheval, Évry (bureaux 402 et 404)

L'équipe pédagogique

Histoire ancienne : Christel FREU, Sonia DARTHOUE, Franck LHOSPITALIER

Histoire médiévale : Federica MASÈ, Solène BARON, Amandine LE ROUX

Histoire moderne : Stéphane BLOND, Julien VILLAIN, Julien NIGER, Hélène WAAST

Histoire contemporaine : Frank GEORGI, Florent LE BOT, Alain MICHEL, Gaëtan BOINEAU, Audrey DUPERCHE, Ludovic HACHET, Stanislas KIHM, Cécile PETTT, Bertrand ROCHERON, Olivier TUSEI, Jean-François TALON.

Géographie : Abdoul H. BA, Natacha GOURLAND, Fatiha CHIKHR-SAIDI, Sophie DJOUDI, Marielle GUILLOTON-LEBORGNE.

Démographie historique : Stéphane BLOND

Histoire de l'Art : Sonia DARTHOUE

Histoire et Cinéma : Donatien CHÂTEIGNER

Historiographie : François QUINT, Florent LE BOT

Initiation à l'économie/Économie : Stéphane BLOND

Initiation à la sociologie/Sociologie : Sébastien PETTT, Philippe HABIB, Adina VANAGA

Méthodologie universitaire : Audrey DUPERCHE, Julien NIGER, Vincent PRADEAU-SOULA

Expression : Éric DEPAGNIAT, Audrey DUPERCHE, Valérie MAILLARD, Yves GIRARD

Informatique-C2i : Emmanuel GÉRARD, Fabrice MARTIN

Langues vivantes et anciennes :

Anglais : Simon BLACKMORE, Manon NOËL, Valérie RIOU

Latin : Julien FIRA

Grec : Arthur RIPOLL

Sciences auxiliaires : Stéphane BLOND

PPEI (Projet personnel d'études et d'Insertion) : Raphaël BERNARD, Julien MONIER

Le mot de l'équipe pédagogique

Si vous avez cette brochure entre les mains, c'est que la perspective d'intégrer une licence d'histoire à Évry vous intéresse, pour vous-même ou pour un proche. C'est le bon moment pour vous entretenir de deux ou trois aspects importants.

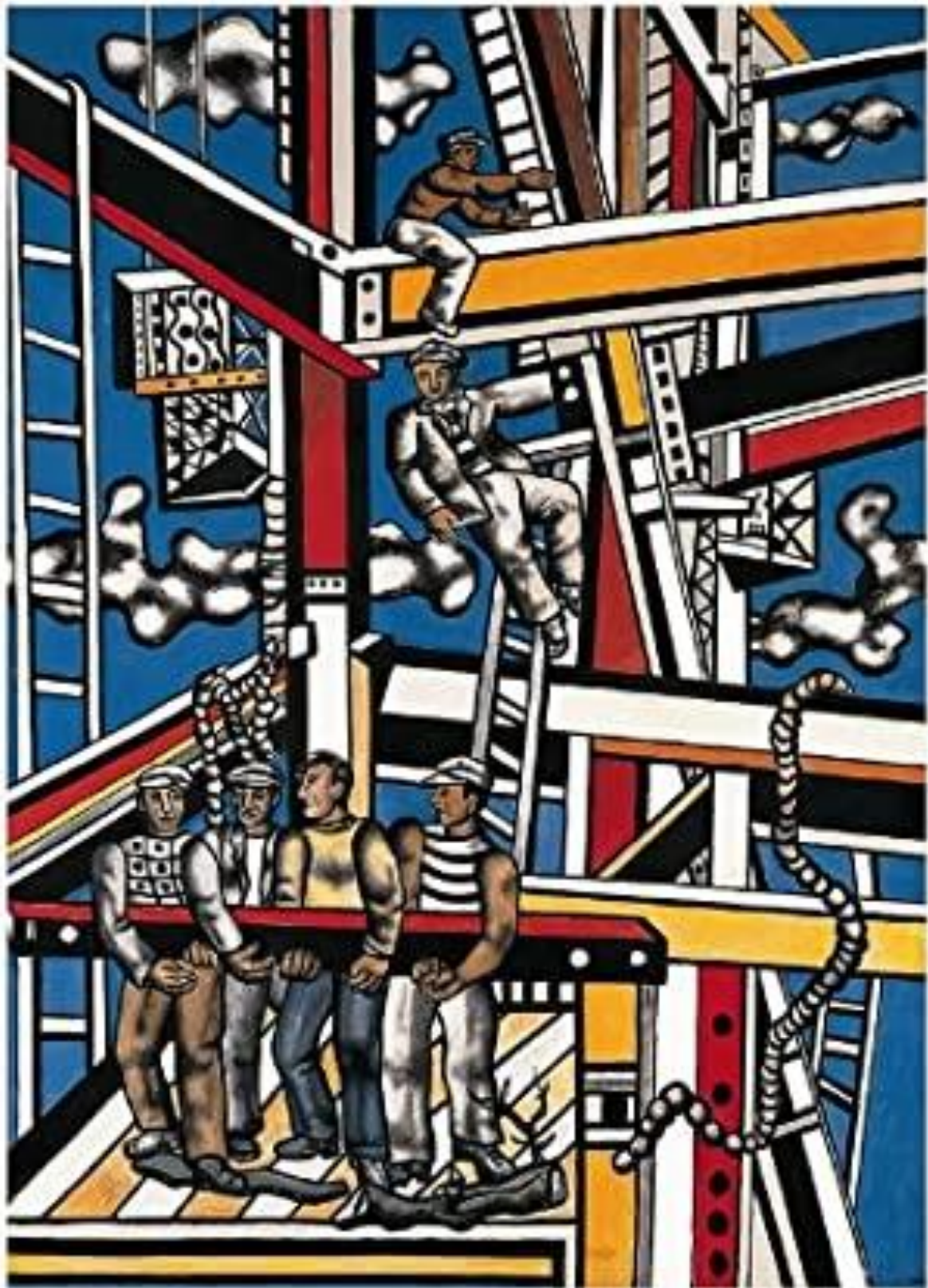
Le premier est que si vous vous apprêtez à passer votre baccalauréat ou si vous venez de le décrocher, vous êtes le/la bienvenu(e) dans cette filière. Qui que vous soyez, quelle que soit votre origine, scolaire ou autre. Nous sommes là pour vous recevoir, vous faire partager nos savoirs et notre passion, pour vous aider au besoin.

Mais il y a dans toute inscription une forme de contrat, auquel vous devez souscrire en connaissance de cause : l'entrée à l'université vous impose des comportements adaptés.

- Notre département d'histoire est à taille humaine. Vous y trouverez des formules de soutien (évoquées p. 36) et une écoute attentive. N'oubliez pas toutefois que vous pourrez venir « à la carte » : l'assiduité aux TD est strictement contrôlée. Vous ne serez donc pas « livrés à vous-mêmes ».
- En revanche, à l'université, vous êtes entièrement responsables du travail que vous ne notez pas ou que vous ne rattrapez pas. Rendre les devoirs dans les délais fait partie intégrante du travail et nous ne tolérons pas de retard. Surtout si vous êtes en régime spécial d'études (contrôle terminal), prenez le plus grand soin à vous constituer un réseau de condisciples fiables auprès desquels vous pourrez vous tenir au courant de ce qui a été fait en cours et de ce qu'il y a à faire chez vous.
- De même, nous ne tolérerons pas les comportements perturbateurs : les exclusions de cours et de TD sont pratiquées et comptent comme des absences non justifiées.
- Parce que la maîtrise de l'orthographe et de l'expression sont indispensables à la réussite des études, nos enseignements comprennent des TD d'expression française chaque semestre de L1 et de L2. La très mauvaise qualité de l'expression et de l'orthographe est désormais un critère d'évaluation et d'ajournement (c'est-à-dire de redoublement).
- Ceux qui oublient ou veulent ignorer ces principes n'ont pas d'avenir dans cette filière : ils n'ont aucune chance de passer en L2.
- La contrepartie, c'est que vous êtes traités en adultes et que vous participez à l'évaluation des enseignements qui vous sont dispensés : faites-le de manière adulte, en pesant vos termes et en ayant le souci d'être acteurs d'un dialogue constructif.

Contrairement à certaines idées reçues, vous aurez en sortant d'Évry (mais aussi d'autres universités de la banlieue parisienne) une formation de qualité tout à fait équivalente à celle qu'offrent les universités du centre de la capitale, tout en bénéficiant d'un encadrement rapproché. La réussite de nos étudiants aux concours de l'enseignement en témoigne. Enfin, l'Université d'Évry est partie prenante de l'Université Paris-Saclay, une des plus grandes universités françaises, de réputation mondiale pour la qualité de sa recherche. Entreprendre d'étudier à Évry, c'est faire le choix de la proximité, mais aussi celui de l'excellence.

L'équipe enseignante



Fernand LÉGER (1881-1955), *Les constructeurs*, 1950

L'université d'Évry Paris-Saclay en chiffres

L'université d'Évry Paris-Saclay fait partie des quatre universités nouvelles créées en 1991 en Île-de-France. Elle est membre de l'Université Paris Saclay. Elle comptait en 2022-2023 10 500 étudiants. Parmi eux, 20,5 % sont inscrits en apprentissage ou en formation continue : c'est un des taux les plus importants en France.

On y trouve :

- 457 enseignants et enseignants-chercheurs
- 11 enseignants professionnels associés (université-entreprise)
- 476 salariés administratifs et techniques

Cinq UFR (Unités de Formation et de Recherche), par ordre alphabétique :

- Droit et sciences politiques (DSP)
- Langues, arts et musique (LAM)
- Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)
- Sciences et technologie (ST)
- Sciences fondamentales et appliquées (SFA)

Un IUT (Institut Universitaire de Technologie) avec neuf départements

Une école d'ingénieurs : l'ENSIIE (École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise)

Une plate-forme d'accès à l'emploi (aide à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle des diplômés)

Une offre de formation, de bac +2 à bac +8, harmonisée avec les cursus européens dits « *LMD* » :

- 16 mentions de licence et 4 doubles licences
- 26 licences professionnelles (parmi lesquelles la Licence Protection et Valorisation du Patrimoine Historique, Culturel et Naturel)
- 35 mentions de master parmi lesquelles le Master d'Histoire et le Master MEEF2 Histoire-Géographie

18 laboratoires de recherche labellisés (CNRS, INSERM, INRA, CEA).

Elle est partie prenante de sept écoles doctorales dans l'université Paris Saclay :

- En particulier, elle assure la codirection de l'axe « Sciences Sociales et Humanités » dans l'école « *Sciences Sociales et Humanités* »

L'université est membre du pôle scientifique *Évry Science Innovation* et de plusieurs pôles de compétitivité nationaux et mondiaux tels que Astech, System@tic, Finance Innovation, Cap Digital et Medicen santé. Elle développe aussi de nombreux partenariats dans le cadre des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) de la Région Île-de-France.



Tétradrachme athénien (v^e siècle avant J.-C.)

Se repérer à l'Université d'Evry

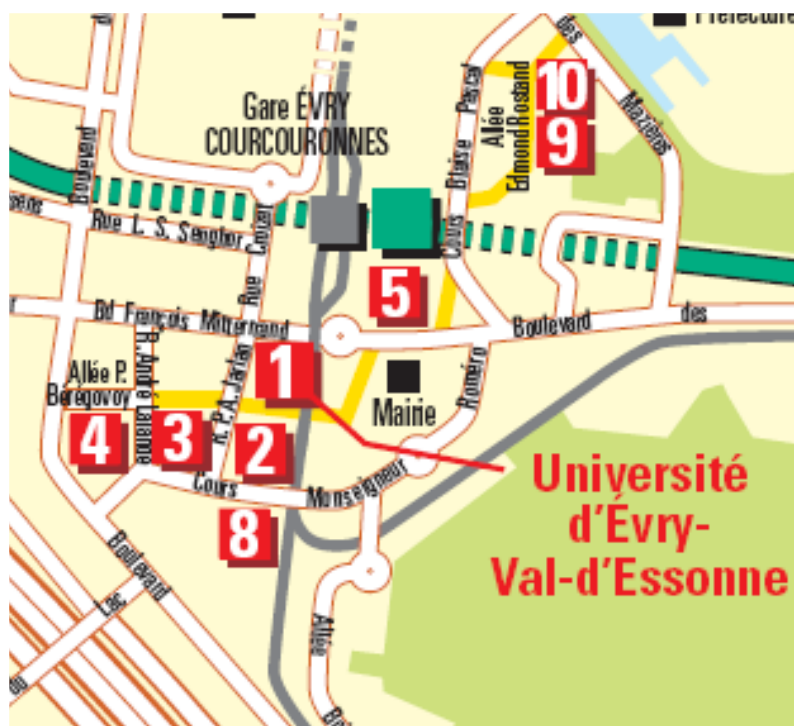
L'université d'Évry se répartit sur plusieurs bâtiments (cf. plan) :

— **bâtiment Île-de-France (dit IDF)** : salles suivies d'une lettre ou sans lettre. Ce bâtiment regroupe des salles de travaux dirigés (TD), deux amphithéâtres pour les cours magistraux (CM), la scolarité centrale, la DOIP (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle), le service médical, les départements d'Economie et de Droit et un restaurant universitaire. (*Bâtiment [1] sur le plan*)

— **bâtiment Maupertuis, dit « des sciences »** : regroupe une partie des amphithéâtres pour les cours magistraux (CM) et une cafétéria. (*Bâtiment [2] sur le plan*)

— **bibliothèque universitaire (BU)** : son accès nécessite d'avoir sa carte d'étudiant-e. (*Bâtiment [3] sur le plan*)

— **bâtiment des premiers cycles (dit PCY) :** salles précédées d'une lettre. Ce bâtiment concentre des salles de travaux dirigés (TD), la majorité des amphithéâtres pour les cours magistraux (CM), la scolarité pédagogique des premiers cycles, le service des sports, les ateliers d'arts, un restaurant universitaire et une cafétéria. (*Bâtiment [4] sur le plan*)



23 boulevard F. Mitterrand
91025 Evry Cédex



1

Ile-de-France

3 rue du Père Jarlan
91025 Evry Cédex



2

Maupertuis

2 rue André Lalande
91025 Evry Cédex



3

Bibliothèque
Universitaire

1 rue Pierre Bérégovoy
91025 Evry Cédex



4

1er cycles

2 rue du Facteur Cheval
91025 Evry Cédex



5

Facteur
Cheval



36-40 rue Pelvoux
91020 Courcouronnes



6

Pelvoux

Cours Monseigneur Roméro
91025 Evry Cédex



7

IUT Roméro

22 allée Jean Rostand
91025 Evry Cédex



8

IUT Rostand

1 Square de la Résistance
91025 Evry Cédex



9

ENSIE

23 Boulevard de France
91037 Evry Cédex



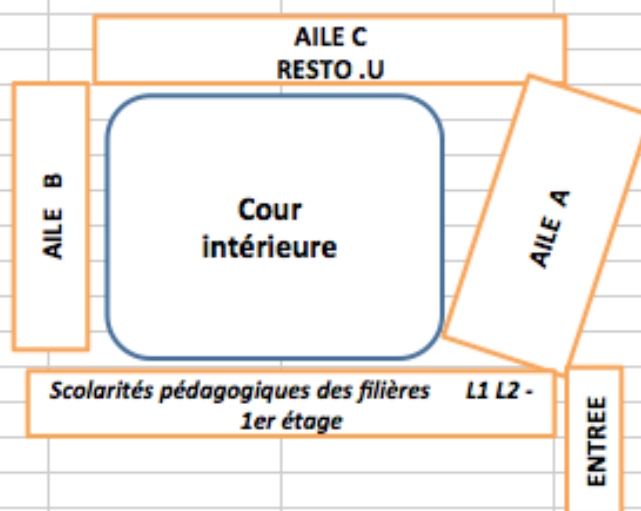
10

IAGBI

UJF est présent sur 2 autres sites :
Château La Fontaine - Impasse de la Tulonie à Brétigny
sur Orge
Centre Neche - 4 avenue Condorcet à Ivry sur orge.

Localisation des différentes salles de cours et amphithéâtres : Bâtiment Premiers cycles

4 - Bâtiment Premiers Cycles 1 rue Pierre Bérégovoy - 91025 Evry Cédex			
			
NIVEAU	SALLES ET AMPHIS	Aile C	
Rez de chaussée	AMPHI B6	NIVEAU	SALLES ET AMPHIS
Rez de chaussée	Salle polyvalente	Rez de chaussée	AMPHI AUDIO
Rez de chaussée	Salle de musique	Rez de chaussée	C1
1er étage - Aile A		Rez de chaussée	C2
1	AMPHI A101	1er étage - Aile C	
1	AMPHI A102	1	C 123
1	AMPHI A103	1	C 128
1	AMPHI A104	1	C 130
1	AMPHI A105	2ème étage - Aile C	
1	AMPHI A106	2	C 201
1er étage - Aile B		2	C 203
1	B 107	2	C 207
1	B 109	2	C 208
<i>Scolarités pédagogiques des filières L1L2 (B101 à B104bis)</i>		2	C 209
2ème étage - Aile B		2	C 210
2	B 201	2	C 211
2	B 202	2	C 217
2	B 203	2	C 218
2	B 204	3ème étage - Aile C	
2	B 207	3	C 305 A
2	B 208	3	C 311
2	B 209		
2	B 210		
3ème étage - Aile A			
3	A 309		
3	A 311		
3	A 312		
3	A 319		
3	A 320		
3	A 322		
3	A 324		
3	A 326		
3	A 328		
3	A 329		
3	AMPHI 330		



Localisation des différentes salles de cours et amphithéâtres : Bâtiment IdF et Maupertuis

<i>Bâtiment Île-de-France</i>
<i>Salles et amphis</i>
105
106 A
111
112
113
114 A (salle de musique)
114 B (salle de musique)
121 (salle dédiée)
202 (salle de langues)
203 (salle dédiée)
205
206 (salle dédiée)
208
209
210 A
210 B (salle dédiée)
211
212
213 (salle dédiée)
214 A (salle dédiée)
214 B
221 (salle dédiée)
222 (salle dédiée)
224 (salle dédiée)
226 (salle informatique)
228 (salle informatique)
GRAND AMPHI
PETIT AMPHI

	<i>Bâtiment Maupertuis</i>
Niveau	<i>Salles et amphis</i>
1	MAU01E02
1	MAU01E03
1	MAU01E04
1	MAU01E05
1	MAU01E06
1	MAU01E07
1	MAU01E08
1	MAU01E11
1	MAU01E13
1	MAU01E15
1	MAU01N04
1	MAU01N05
1	MAU01N06
1	MAU01N08 (salle de langues)
1	MAU01N09 (salle de langues)
1	MAU01N10
1	MAU01N11
1	MAU01N12
RDC	MAUAmphi 100
RDC	MAUAmphi 150
RDC	MAUAmphi 300

Scolarité générale et autres informations pratiques

Transferts de dossier universitaire d'un établissement à un autre : 01.69.47.71.60, bureau 29, rez-de-chaussée du bâtiment IDF.

Scolarité administrative : concerne les inscriptions administratives. En cas de perte de votre carte d'étudiant-e, vous devez en faire refaire une auprès de la scolarité administrative.

Accueil de la scolarité administrative : 01.69.47.71.93

Ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 45, au rez-de-chaussée du bâtiment IDF.

Contact par mail : scolarite@univ-evry.fr

DOIP (Direction de l'Orientation et Insertion professionnelle) bâtiment IDF.

La DOIP est ouverte aux lycéens et aux étudiants qui souhaitent obtenir des informations sur l'offre de formation à l'université d'Évry, les domaines d'activités et les débouchés relatifs aux formations de l'université, ainsi que sur les concours (enseignement supérieur, fonction publique, INSPE -Instituts Supérieurs du Professorat et de l'Éducation...). Contacts : 01.69.47.76.17, orientation@univ-evry.fr, insertion@univ-evry.fr.

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, 01.69.47.74.33, rez-de-chaussée du bâtiment Premier Cycle

UEL (Unités d'Enseignement Libres) : l'inscription se fait uniquement par Internet à partir du site de l'université d'Évry (www.univ-evry.fr). Elle est obligatoire au second semestre pour les étudiants de L1, et au premier et au deuxième semestre pour les étudiants de L2.

Secrétaire UEL : Mme Sylvie FOREST – sylvie.forest@univ-evry.fr Bureau 304. 01.69.47.74.64

Référent administratif : M. David PAULY – david.pauly@univ-evry.fr ou 01.69.47.74.06

Emulateur (enseignements spécifiques pour les étudiants en « oui si ») :

Mme Judith SAYASANG : emulateur@univ-evry.fr ou 01.69.47.07.35

Parking : L'attribution des places de parking pour les étudiants se fera UNIQUEMENT après PRÉRESERVATION EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET de l'université (www.univ-evry.fr). Le prix annuel d'une place est de 135 euros. La pré-réservation n'est possible qu'après inscription administrative validée. Dans un souci d'équité et de développement durable, l'attribution des places ne se fera plus suivant le principe « du premier arrivé, premier servi », mais en fonction de la difficulté à venir en transport en commun.

Beaucoup d'autres informations sur le site de l'université d'Évry : www.univ-evry.fr

Aides sociales

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

L'université d'Évry est rattachée au CROUS de Versailles. Afin de bénéficier d'une bourse ou d'un logement, saisir chaque année son dossier social étudiant sur le site : <http://www.crous-versailles.fr>.

Les services du CROUS sont également présents sur le site de l'université :

Bureau 29, rez-de-chaussée du bâtiment IDF.

01.69.47.71.60.

Autres aides sociales (accordées par l'Université d'Évry) : aides alimentaires, aides au logement, complémentaire santé, subventions, exonération de droits d'inscription, aides financières ponctuelles, aides à la mobilité, aides à l'accès au matériel informatique, etc.

Voir le détail sur le site de l'Université :

<https://www.univ-evry.fr/vie-de-campus/vie-pratique/bourses-et-aides.html>

Santé, prévention et handicap

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS

Maison de santé étudiant

Bâtiment Île-de-France, 1er étage (coté salle 113)

23 boulevard François Mitterrand

91025 Évry-Courcouronnes

<https://www.univ-evry.fr/universite/organisation/direction-et-services/services/presidence/services-communs/service-universitaire-de-medecine-preventive-et-de-promotion-de-la-sante-sumpps.html>

Tel : 01 69 47 90 03

Mail : sante-etudiants@univ-evry.fr

Infirmierie

Bâtiment Île-de-France, rez-de-chaussée.

Tel : 01 69 47 90 24

Mail : infirmierie-etudiants@univ-evry.fr

Patricia Gaudin, infirmière des étudiants : patricia.gaudin@univ-evry.fr

Psychologue des étudiants

Jeannette Jordan : jeannette.jordan@univ-evry.fr

Service accueil handicap : M^{me} Celina LENOIR (celina.lenoir@univ-evry.fr), 01.69.47.71.84,
Bâtiment IDF, Direction de la Vie Etudiante, bureau n° 6.

Pour contacter les assistantes sociales du CROUS :

- Résidence le Dragueur, 4 allée Jean Rostand, 91000 Évry-Courcouronnes
- sur rendez-vous
- service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr

Dispositif de recueil de signalements, d'écoute et d'accompagnement en matière de violences, discriminations, menaces, harcèlements et agissements sexistes

Utilisez la plateforme ou bien contactez la psychologue ou l'infirmière.

Vous pouvez également solliciter l'association d'aide aux victimes, Mediavipp :

Bureau d'Aide aux victimes

9, rue des Mazières

Tél : 01 60 78 84 20

Du [lundi](#) au [vendredi](#)

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

PROCÉDURE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS EN CAS DE HANDICAP (moteur, psychologique, psychique, maladies invalidantes, etc.)

1

Je finalise impérativement mon inscription à l'Université d'Évry

Les données sont traitées en toute confidentialité.

2

> Je prends rendez-vous pour la 1^{re} fois avec le service handicap via handicap@univ-evry.fr

> Je souhaite modifier mes aménagements

> Je change de cursus

Lors de ce rendez-vous, je suis informé des aménagements d'études et d'examens possibles et j'indique quels sont mes besoins. J'apporte des documents relatifs aux aménagements antérieurs (si concerné).

2

Je souhaite renouveler ma demande à l'identique

J'informe le service handicap par mail à l'adresse handicap@univ-evry.fr et je joins obligatoirement mon certificat de scolarité.

3

Je prends rendez-vous avec le médecin de l'université

Je suis accompagné pour prendre rendez-vous avec le médecin. Pour ce rendez-vous, je me rends à la maison de santé et j'apporte les justificatifs médicaux (obligatoires).

4

Signature de la notification PAEH*

Après validation par le médecin, le service handicap produit une notification PAEH* renseignant les aménagements accordés.

4

Organisation d'une équipe plurielle

Si des aménagements spécifiques doivent être mis en place, une équipe plurielle peut être organisée. Lors de cette réunion, je suis généralement convié avec le service handicap, mon responsable de filière et un représentant de la maison de santé.

5

Diffusion de la notification PAEH*

Le service handicap transmet la notification PAEH* à votre secrétaire pédagogique ainsi qu'à votre responsable de filière pour que les aménagements soient mis en place. Le document vous est également transmis.



Les délais de demande

La demande doit être déposée dans les délais suivants :

- Au plus tard le 24/10/24 pour le premier semestre
- Au plus tard le 21/03/25 pour le second semestre

Pour toute demande hors délai, vous devez prendre contact directement avec le service handicap.

Vous pouvez prendre contact avec le service handicap en l'absence de tout dossier constitué auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les démarches sont à faire le plus rapidement possible afin d'en bénéficier au plus tôt.

*PAEH : Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap

Le *Welcome desk* (guichet unique d'information)

Un espace pour faciliter vos démarches administratives et vous accompagner dans votre vie pratique pour une meilleure intégration sur le campus.

Services proposés

- ✓ Informer sur l'**organisation** et le **fonctionnement** de l'**université**
- ✓ Aider à trouver un **logement**, un **job** ou un **stage**
- ✓ Aider à solliciter une **aide financière** ou **numérique**
- ✓ Aider à bénéficier d'une **prestation santé**, **aménagement handicap**
- ✓ Sensibiliser aux **activités culturelles et sportives**
- ✓ Informer sur le rôle des **associations étudiantes**
- ✓ Orienter pour la construction de son **projet personnel, d'études ou professionnel**
- ✓ **Permanences avec des partenaires** : CPAM, CAF, CROUS, Préfecture de l'Essonne, TICE, Ville d'Evry ... :
 - Informer sur les dispositifs offerts sur le territoire
 - Accompagnement dans les démarches « Titres de séjour »

Où ? Quand ? Comment ?



Lieu

Hall du bâtiment
Île-de-France

Contact

01 69 47 80 21
welcomedesk@univ-evry.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h00



Page Web

<https://www.univ-evry.fr/vie-de-campus/welcome-desk-guichet-dinformations.html>



www.univ-evry.fr



Le département d'histoire

Le **département** d'Histoire forme, avec les départements d'Économie, de Sociologie et Gestion AES, l'**UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)**. Il propose une offre de formation complète allant de la Licence au Doctorat. Le département d'Histoire entend d'abord apporter aux étudiants une formation historique générale, laissant la voie ouverte à de multiples prolongements universitaires et professionnels. Il privilégie progressivement les relations avec le monde de l'entreprise, du travail, de l'industrie ainsi qu'avec la ville nouvelle et ses composantes économiques et sociales.

Dans sa politique pédagogique, le département propose un enseignement aussi large que complet. Il s'est imposé la règle des « quatre époques historiques et géographie » à tous les niveaux de licence, et a nourri l'offre de thèmes qui constituent autant de socles préparatoires aux questions de concours (enseignement du premier ou du second degré ou concours administratifs) et aux grands champs professionnels qui attendent ceux de nos étudiants qui n'opteront pas pour l'enseignement, directement ou après un Master (ville et aménagement du territoire, sciences politiques, archives publiques ou d'entreprises, communication, journalisme, carrières du patrimoine ou de l'archéologie...).

L'objectif est de fournir un socle de savoirs et de compétences diversifiées (acquis de méthode et de savoir-faire, de connaissance, de maîtrise intellectuelle, de réelle capacité de travail et d'analyse) qui permettent aux étudiants d'envisager avec confiance soit un passage à la vie professionnelle, soit une entrée à l'INSPE, soit de poursuivre en second cycle (Master ou écoles spécialisées) ou en troisième cycle d'études (Doctorat).

Pour des informations sur la formation Licence d'Histoire, consulter le site : www.univ-evry.fr

Le département est construit autour du **laboratoire IDHE.S Site d'Évry**, Unité Mixte de Recherche (Institutions et Dynamiques en Histoire Économique et Sociale, UMR 8533). L'IDHE.S-Évry est une **équipe de recherche** de l'université d'Évry Val d'Essonne qui a vocation à organiser, produire et promouvoir toute la **recherche en histoire économique, sociale et des techniques**.

Par ailleurs, une enseignante-chercheuse en histoire ancienne est affiliée à l'UMR ANHIMA (Anthropologie et Histoire des Mondes Anciens, UMR 8210).



DOURIS, *Homme à la tablette de cire*, vers 500 av. J.-C.

La scolarité en licence d'histoire

La scolarité pédagogique va être votre premier lieu de contact et votre première source d'information. En effet, c'est ce service qui est chargé de vous transmettre l'ensemble des informations pratiques, quotidiennes et/ou exceptionnelles concernant le déroulement de votre année. **Votre scolarité pédagogique est située au bureau B101, bâtiment Premier Cycle**, avec la scolarité pédagogique de l'ensemble des premières années de Licences de l'université d'Évry.

L'enseignement en Licence

Chaque année est organisée autour d'*unités d'enseignements* (UE = chacune des différentes « matières ») qui constituent des *blocs de connaissances et de compétences* : « enseignements disciplinaires fondamentaux », « disciplines complémentaires d'appui », « unités d'enseignement transverses, linguistiques et professionnalisantes ».

En tant qu'étudiant de Licence vous allez assister à deux grands types d'enseignement. Chacun a ses propres spécificités que vous devez avoir en tête :

- **Les cours magistraux (CM)** : cours concernant simultanément l'ensemble des étudiants. Ces cours se déroulent en amphithéâtre ; votre présence en CM et votre assiduité ne sont pas facultatives, mais, au contraire, très fortement recommandées.

C'est lors de ces cours que vous sera dispensé l'essentiel des connaissances et contenus que vous devrez comprendre et maîtriser pour réussir vos séances de travaux dirigés (TD) et *in fine* vos examens.

- **Les travaux dirigés (TD)** : ces enseignements sont associés à certaines matières données en CM. Ils se déroulent en petits groupes d'environ 25 ou 30 étudiants. **L'assiduité y est contrôlée** : à chaque début de séance, le chargé de TD effectuera l'appel et tiendra un registre de vos absences ou présences, ainsi que de vos retards. Toute absence doit être justifiée conformément aux MCC et dans un délai de huit jours après votre retour en cours. La présence en travaux dirigés est obligatoire, sous peine d'interdiction de se présenter aux partiels.

L'objet des TD est de vous confronter aux sources historiques et de vous faire manipuler et intégrer les notions abordées en CM. Chaque TD est donc associé à un ensemble d'exercices et/ou texte (brochure) à travailler d'une séance à l'autre. Il est évident que venir en TD sans avoir préparé les exercices de la séance ne sera en aucun cas bénéfique.

L'emploi du temps et ses modifications

L'emploi du temps est définitif et fixé pour l'ensemble du semestre. La promotion de L1 est divisée en groupes de travaux dirigés. L'emploi du temps est donc divisé en colonnes, chacune représentant un groupe de TD. Lorsque certains enseignements sont « à cheval » sur plusieurs colonnes, les cours concernent l'ensemble des groupes identifiés par l'emploi du temps. Cette situation correspond aux cours magistraux qui s'adressent à l'ensemble de la promotion. Cependant, il n'est pas impossible que l'emploi du temps soit modifié de façon ponctuelle. Il est important que vous vous teniez au courant de ces modifications pour éviter des absences qui pourraient vous coûter votre contrôle continu, voire votre semestre.

Les modifications qui interviendront au cours du semestre seront affichées :

- sur le panneau d'affichage réservé à la Scolarité Histoire situé **au 1^{er} étage** sous vitrine (près de la porte bleue de la scolarité L1-L2).
- sur le portail pédagogique eCampus. Toute annonce postée sur le portail eCampus est consultable depuis n'importe quelle connexion Internet (fixe ou mobile). Les annonces sont généralement accompagnées d'un envoi de mail.

Attention : prenez l'habitude de consulter les affichages et vos mails !

Il vous appartiendra de noter ces modifications sur votre emploi du temps et de tenir votre emploi du temps à jour.

Les différentes informations concernant l'ensemble de votre filière (absence d'un enseignant, rattrapages, changements de salles, devoirs surveillés...) y seront affichées (dans la mesure du possible) et mises en ligne sur eCampus.

Les examens

Chaque semestre donne lieu à des évaluations de première session (à la fin de chaque semestre, en janvier et en mai) et de seconde session (dite « seconde chance » = rattrapage).

- La **première session** est découpée en deux semestres, à l'issue desquels des examens de fin de semestre sont organisés : il s'agit des partiels.

En principe, les partiels du semestre 1 ont lieu en janvier (certains en décembre), tandis que les partiels du semestre 2 se déroulent en mai.

La première session s'achève par les délibérations des membres du jury d'année, qui se tient début juin et se prononce souverainement au vu des résultats de chaque étudiant. Les résultats de la première session sont ensuite proclamés.

- La **seconde session, dite de « seconde chance »**, est composée uniquement d'examens de rattrapage, regroupés en juin pour les deux semestres. Ils concernent seulement les étudiants non admis à l'issue de la première session. Ceux-ci sont tenus de se présenter à l'ensemble des matières qu'ils n'ont pas validées ; s'ils ne répondent pas à la convocation, ils sont alors portés DÉFAILLANTS, ce qui les empêche de valider leur année.

Pour les 'TD 'secs', à savoir ceux qui ne sont pas associés à un CM, la seconde chance se déroulera dans le cadre du 'TD, lors de la dernière semaine de cours.

La seconde session s'achève par un jury. Les résultats définitifs sont alors affichés.

- Des **mesures spécifiques d'accompagnement, dites « intersession »**, ont lieu entre les deux sessions et à la suite du jury du mois de juin. Elles peuvent s'étaler sur une à deux semaines. Leur but est de fournir une aide aux étudiants devant passer la seconde session. Elles ne sont pas à voir comme un accompagnement personnalisé, mais comme un soutien dans les révisions des rattrapages en donnant l'occasion de revenir sur des points de cours

obscur ou mal maîtrisés. Elles sont aussi l'occasion d'obtenir (dans certains cas) la correction de l'examen de première session, faite par le responsable de l'enseignement.

ATTENTION : les mesures spécifiques d'accompagnement sont un support et ne suffisent pas en elles-mêmes pour réussir la seconde session.

Chaque matière est sanctionnée par une note sur 20 ; il s'agit parfois d'une moyenne de contrôle continu ; mais, le plus souvent, cette moyenne est complétée ou remplacée par un examen final qui aura lieu lors des différentes sessions d'examens au cours de l'année. Les examens du premier semestre se tiendront dans les 15 premiers jours de janvier, alors que les examens associés au second semestre se tiendront début mai.

Chaque série d'examens se déroule en amphithéâtre et selon un calendrier qui sera affiché au moins 15 jours à l'avance. **Vous devez impérativement vous présenter à chaque examen pour pouvoir valider votre année.**

Le jury est composé d'enseignants et intervenants de l'année suivie. Son rôle est d'examiner les résultats obtenus aux différentes sessions et de les valider. Il statue sur le passage ou non des étudiants en année supérieure. Ses décisions sont collégiales, souveraines et, *sauf erreur matérielle*, définitives. Dans le cadre du respect des MCC (Modalités de Contrôle des Connaissances), le but du jury est de s'assurer que les étudiants accédant à l'année de Licence 2 ont acquis un niveau de connaissances et de compétences suffisant pour la poursuite d'étude.

Modalités de validation de l'année

Pour valider votre année de L1, **vous devez avoir obtenu 10/20 de moyenne générale.**

La moyenne générale est calculée à partir de la moyenne des résultats obtenus dans chaque « bloc de connaissances et de compétences » (BCC) : enseignements disciplinaires fondamentaux (histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine, historiographie) ; disciplines complémentaires d'appui (géographie, économie, sociologie, sources et problématiques de l'histoire) ; unités d'enseignement transverses et linguistiques (anglais, expression, méthodologie, numérique, UE libres ou émulateur, PPEI).

Pour valider votre année de L2 ou de L3, s'applique **la règle du « double 10/20 »** : vous devez avoir obtenu **non seulement 10/20 de moyenne générale à l'année, mais aussi 10/20 de moyenne globale annuelle dans les enseignements disciplinaires fondamentaux.**

Les disciplines fondamentales sont **les quatre périodes historiques, la géographie, les « enjeux sociétaux » et « l'histoire sociale » (L2), ainsi que les enseignements disciplinaires comme l'économie (L2), la sociologie (L2), etc.**

Si, à l'issue du jury de première session qui se tient début juin, **il apparaît que vous ne validez pas votre année, vous êtes tenu de repasser toutes les matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne, à l'exception de celles qui sont validées par compensation.**

En L1, comme en L2 et en L3, **compensation** se fait à l'intérieur des BCC et entre BCC.

Rôle des étudiants délégués

Les élections des délégués se tiendront fin septembre/début octobre dans chaque TD.

Être délégué de son groupe de TD, c'est, d'abord, représenter les étudiants de toute sa filière :

- pouvoir recenser les différents problèmes qui peuvent se poser ;
- faire remonter les questions, les interrogations, voire les motifs de satisfaction des étudiants (c'est important aussi) ;
- assister pour cela au conseil de perfectionnement qui se tient en fin d'année ;

C'est également faire le relais de l'information entre les étudiants et les différentes instances de l'université :

- être un interlocuteur privilégié pour les enseignants ou l'administration ;
- assister aux réunions de formation des délégués étudiants (formations sur les Modalités de contrôle de connaissance, par exemple) et pouvoir renseigner les étudiants sur ces questions ;

Le rôle des délégués étudiants n'est évidemment pas figé : les fonctions signifiées ici le sont à titre indicatif, le directeur de filière pourra le définir autrement.

Assiduité des étudiants

Les conditions d'études et d'évaluation sont organisées par un « règlement des études », approuvé par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Saclay le 19 avril 2022.

Nous en reproduisons ici les extraits relatifs à l'assiduité des étudiants aux enseignements et aux examens.

**

2.3.4 Absence et défaillance

- Dans le cas d'une unité d'enseignement (UE) en évaluation continue intégrale ou non, la présence aux épreuves évaluatives et/ou le rendu des travaux sont obligatoires.

- Un étudiant sera déclaré défaillant à l'UE et donc au bloc de connaissances et compétences s'il a été absent (non justifié) à l'examen terminal ou à une partie importante des épreuves d'évaluation continue intégrale ou non de l'UE.

- La composante référente fixe la proportion d'absences non justifiées à des épreuves évaluatives ou à l'absence de travail rendu, conduisant à effectuer un calcul de note ou à déclarer l'étudiant défaillant à l'UE.

- Le détail du nombre d'évaluations continues conduisant à la défaillance ou pouvant être neutralisées est défini par UE dans les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MC2C) à l'élément de formation (EF) par le jury.

- En cas d'absences justifiées :

☐ à toutes les évaluations continues intégrales, l'étudiant doit se présenter à l'épreuve de seconde chance. L'équipe pédagogique définit avec l'accord du référent les modalités de calcul de la note.

☐ à une partie des évaluations continues intégrales d'une UE en ECI (évaluation continue intégrale), le jury applique la proportion définie dans les MC2C détaillées pour la neutralisation des évaluations continues. Il est fortement conseillé de se présenter aux épreuves de seconde chance.

☐ aux évaluations continues d'une UE en ECI, le jury applique la proportion définie par les MC2C détaillées pour la neutralisation des évaluations continues. Au-delà, l'étudiant est déclaré absent justifié (ABJ) et doit se présenter en deuxième session.

☐ à l'épreuve terminale de première session, l'étudiant est déclaré ABJ à l'UE, le calcul de la note d'UE n'est pas possible et il doit se présenter en deuxième session.

- Le caractère « justifié » d'une absence est apprécié par le responsable de la formation et/ou la direction des études sur présentation d'un justificatif réglementaire (certificat médical, certificat de décès, convocation à un concours, etc.). Les originaux des justificatifs doivent être déposés à la gestion scolarité de la formation dès le retour de l'étudiant à l'Université et au plus tard dans un délai de deux jours ouvrables après la fin de sa période d'absence. Passé ce délai, aucune justification ne pourra être acceptée et l'absence sera considérée comme injustifiée.

- En cas d'absence dûment justifiée et dans le cas particulier de statut attesté (sportifs ou artistes de haut niveau, activité militaire de la réserve nationale), l'équipe pédagogique peut proposer pour la même session d'examen une épreuve de substitution visant à vérifier l'acquisition des compétences visées, et devant être équitable vis-à-vis des autres étudiants de l'UE.

Les modalités d'évaluation de l'épreuve de substitution peuvent être différentes des deux sessions standards.

Dans tous les autres cas, l'absence non justifiée de l'étudiant à une épreuve de deuxième session ou à la seconde chance valant pour deuxième session le rend défaillant à l'UE.

5.1. La convocation

- La date, l'heure, la durée et le lieu des examens (épreuves écrites, orales ou pratiques) sont indiqués par voie d'affichage et/ou via le site de la formation au moins quinze jours avant le début des épreuves. Cet affichage tient lieu de convocation.

- Les épreuves des UE en évaluation continue intégrale, y compris l'épreuve de seconde chance ne font pas l'objet de convocation et sont annoncées dans un calendrier diffusé en tout début d'enseignement par le responsable de formation et/ou d'UE.

L'université Paris-Saclay suit strictement les préconisations de la CPU (Guide de la laïcité, 2015) et veille à prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter dans la mesure du possible que des examens ou épreuves ne se déroulent le jour des grandes fêtes religieuses dont le calendrier est publié au Journal Officiel de la République française. Pour autant, si, pour des raisons liées à l'organisation des cours et aux contraintes afférentes aux études poursuivies, un examen ne peut être organisé qu'un jour déterminé, la circonstance que la date retenue coïncide avec une fête religieuse n'est pas de nature à entacher d'illégalité la décision. L'établissement n'est donc pas tenu de modifier cette date et tout étudiant absent, sauf motif médical avéré, sera considérée comme défaillant.

5.2 L'accès aux salles d'examen

Le jour de l'examen, l'étudiant doit se présenter avec sa carte d'étudiant et être inscrit sur la liste des personnes admises à composer (feuille d'émargement). Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer ; toutefois, la note obtenue à cette épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de la légitimité de sa présence.

L'accès de la salle d'examen n'est plus possible dès qu'un candidat a quitté la salle d'examen avec restitution de sa copie. Une durée minimale d'une heure de présence est exigée. Cette disposition ne concerne pas les concours pour lesquels l'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat pendant toute la durée de l'épreuve, aucune sortie n'étant autorisée.

Aucun délai supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat retardataire. Il sera fait mention du retard sur la liste d'émargement. En cas de force majeure, l'enseignant responsable du sujet a la possibilité de retarder l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Le personnel administratif prépare les salles d'examen (distribution avant l'épreuve de copies et de papier de brouillon de couleurs différentes, mise à disposition suffisante de copies pour les surveillants, etc.).

- L'enseignant responsable de l'UE, en liaison avec les services administratifs, doit s'assurer, avant chaque épreuve, de la mise en place de moyens permettant aux candidats en situation de handicap

de passer les épreuves dans les conditions permettant de compenser leurs difficultés, en accord avec la Mission Handicap de l'Université ou de la composante, établissement-composante référent.

L'accès aux salles des épreuves du concours d'accès aux études de santé pour les filières PASS et LAS fait l'objet d'un document spécifique.

5.3 Les épreuves

L'anonymat des copies est assuré pour l'ensemble des examens terminaux écrits (cela exclut donc les contrôles continus, les examens partiels et les examens de travaux pratiques).

Les étudiants doivent obligatoirement composer seuls (sauf disposition contraire), à la place qui leur est assignée, et ne pas troubler le bon déroulement de l'épreuve. En outre, les surveillants procèdent à tout changement de place nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Les étudiants ne conservent sur eux que les documents et/ou matériels autorisés (ceux-ci doivent figurer sur le sujet distribué lors de l'épreuve). Les sacs, porte-documents et tout document ou matériel électronique non-autorisé et notamment les objets connectés, doivent être déposés éteints et hors de portée des étudiants.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un temps supplémentaire de composition et/ou de toute autre disposition spéciale en leur faveur définie par la Mission Handicap du référent de l'élément de formation.

Les sujets des épreuves écrites doivent comporter, outre le texte du sujet lui-même :

- la dénomination de l'université et le nom de la composante ou établissement-composante référent de l'élément de formation
- l'année universitaire, le semestre, le diplôme, l'intitulé de l'U.E. ou de la matière sur lequel porte l'épreuve
- la date de l'épreuve
- la durée de l'épreuve
- tout document et/ou matériel autorisé
- la nature de l'épreuve (questions, QROC, QCM, dissertation...)

L'enseignant responsable de l'UE indique l'heure de début et de fin d'épreuve. A l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par l'enseignant responsable, indiquant le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents à l'épreuve, le nombre de copies recueillies ainsi que les observations ou incidents constatés.

Surveillance

Le responsable de l'UE et du sujet est présent sur les lieux d'examen et participe à la surveillance, sauf impossibilité absolue appréciée, auquel cas, il désigne d'un (ou des) remplaçant(s).

La surveillance des épreuves est assurée par des enseignants de la discipline conformément à leurs obligations de service, accompagnés de personnels de l'administration si nécessaire. En l'absence de l'enseignant responsable de l'enseignement, l'épreuve est reportée, sauf désignation d'un remplaçant par l'autorité compétente. Lorsque les étudiants sont nombreux, le nombre de surveillants est adapté au nombre d'étudiants et à la configuration de la salle. La proportion recommandée est d'un surveillant pour 40-50 étudiants, mais la présence de deux surveillants est toujours souhaitable en cas d'incident ou de malaise. A défaut, un dispositif d'astreinte est prévu.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait d'un accessoire vestimentaire couvrant les oreilles, le temps de procéder, si besoin en dehors de la salle d'examen et par un surveillant du même sexe, aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes.

Tout vêtement ou tissu cachant l'identité d'un candidat ou d'une candidate est strictement interdit pour tout examen ou concours

5.4 Plagiat et fraude

L'ensemble des documents produits dans le cadre d'une évaluation doit être l'œuvre personnelle de l'étudiant ou du groupe évalué.

5.4.1 Le plagiat

Le plagiat est l'action « d'emprunter à d'autres auteurs des passages de leur œuvre, en les donnant pour siens ». En pratique, toute recopie de tout ou partie d'un document sans définir les emprunts par des guillemets ; toute appropriation d'une œuvre textuelle, musicale, photographique ou autre sans mention de sa source, est un plagiat. Le plagiat, qui est une forme de contrefaçon, constitue un délit. A ce titre, il engage la responsabilité pénale de son auteur qui est passible des sanctions définies dans le Code de la propriété intellectuelle.

Dans le cadre d'une évaluation, le plagiat est considéré comme une fraude et est susceptible d'être sanctionné en tant que telle suivant la procédure disciplinaire. Toute fraude sera soumise aux dispositions des articles R811-10 à R811-42 du code de l'éducation, relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

5.4.2. La fraude

Chaque établissement se réserve le droit d'utiliser tout moyen de contrôle pour identifier les fraudeurs.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait d'un accessoire vestimentaire couvrant les oreilles, le temps de procéder, si besoin en dehors de la salle d'examen et par un surveillant du même sexe, aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes.

La présence d'un tel appareil non déposé, même éteint, sera considérée comme une tentative de fraude et, à ce titre, pourra faire l'objet d'un rapport de suspicion de fraude établi par le surveillant. Les cas de substitutions de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves justifient l'expulsion de la salle d'examen par la personne ayant reçu délégation en matière de maintien de l'ordre par le Président de l'université.

Dans tous les autres cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude aux examens ou aux concours, l'enseignant responsable prend toutes les mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude, sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits, excepté les appareils de communication téléphonique qui doivent être restitués à l'étudiant en fin d'épreuve. Il dresse un procès-verbal relatant les faits, qui sera contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention de ce refus est portée au procès-verbal.

Le directeur de la composante universitaire ou Université membre associée ou établissement composante transmet immédiatement le dossier au Président de l'Université pour lui permettre d'engager une procédure disciplinaire. Dans l'attente de la décision de la Section Disciplinaire concernant une suspicion de fraude survenue en première session, la copie doit être corrigée dans les mêmes conditions que celles des autres candidats et l'étudiant est admis à se présenter à titre conservatoire aux épreuves de la seconde session s'il y a lieu. Le jury ne peut en aucun cas lui attribuer la note zéro en fonction d'un soupçon de fraude ; il délibère sur le cas des étudiants pris en flagrants délits de fraude dans les mêmes conditions que pour tous les autres candidats. Cette

délibération, si elle aboutit à proclamer un candidat admis, est assortie de la condition résolutoire de condamnation par les instances disciplinaires compétentes. Aucun certificat de réussite, ni relevé de notes, ne peut être délivré avant que la section disciplinaire n'ait statué.

5.4.3. Procédure disciplinaire

Le responsable de formation pourra également saisir la présidente de l'Université Paris-Saclay pour tout problème disciplinaire.

6. Jury et résultats.

- Au sein de chaque mention existent deux niveaux de jurys officiels : le jury de diplomation et les jurys d'éléments de formation (EF). Ces jurys peuvent se réunir plusieurs fois dans l'année et tiennent lieu de jurys à mi-année.

- Pour chaque mention et chaque élément de formation, les membres des différents jurys sont nommés annuellement par le président de l'Université Paris-Saclay après validation par la composante (UPSaclay ou UMA) ou l'établissement composante référent.

Conformément à la circulaire n°2000-033 du 1 mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur, le jury d'année et de diplomation sera affiché au plus tard 15 jours avant le début des examens.

6.1 Constitution des jurys

- Chaque jury de mention est généralement présidé par le responsable de la mention et est constitué d'au moins deux autres membres. Le nombre de membres est limité à cinq.

- De même, les jurys d'EF sont généralement présidés par le responsable de la formation et constitués d'au moins deux autres membres. Le nombre de membres est limité à cinq.

Conformément aux articles (arrêté du 17 novembre 1999 et du 6 décembre 2019) relatif à la licence professionnelle, la licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury qui comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

6.2 Rôle des jurys

- Le jury est convoqué par le président.

- Le jury se réunit en séance non publique, l'ensemble des membres du jury doit être présent lors de la délibération. Le jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus par les candidats. La délibération n'est pas soumise à obligation de motivation.

Le jury est compétent pour harmoniser les notes en cas de différence substantielle de notation entre plusieurs correcteurs d'une même épreuve ou entre plusieurs épreuves.

Le jury peut accorder des points de jury.

- Le jury valide les résultats à l'UE, au BCC et à l'année en première et deuxième session, le respect du contrat pédagogique du semestre pour chaque étudiant. Il s'assure de la convocation éventuelle à une seconde session selon les modalités de contrôle des connaissances.

La validation de la formation ou l'obtention du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal doit être daté et signé par le président du jury et par les membres composant ce jury qui l'arrête dans sa forme définitive.



Carte d'Al-Idrīsī, géographe arabe travaillant pour le compte du roi Roger II de Sicile (1154).

La boîte mail étudiante et la plate-forme eCampus

Outil essentiel de votre scolarité, la plate-forme eCampus (version locale de Moodle) vous permet de trouver en ligne des informations et des documents sur les cours, des exercices, d'anciens sujets, mais aussi de dialoguer avec les enseignants et de recevoir régulièrement toutes les informations administratives vous concernant.

Vous pouvez accéder à eCampus à partir de votre compte Internet étudiant.

Votre compte vous permet également de stocker des données, d'avoir une adresse mail universitaire personnelle et de vous connecter à Internet dans les salles informatiques de l'université d'Évry.

Activation de votre compte et boîte mail

La marche à suivre vous est décrite précisément ici : https://www.univ-evry.fr/fileadmin/mediatheque/ueve-institutionnel/Profils/Enseignant-chercheur/Activation_compte_etudiant.pdf

Dès que l'inscription est définitive, le compte pédagogique vous est attribué.

Votre compte numérique a la forme : moncompte.univ-evry.fr

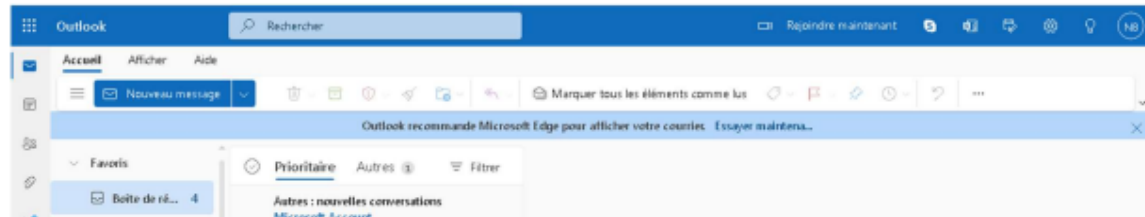
Attention : vous ne pouvez activer votre compte que le **lendemain** de votre inscription administrative.

Dépannage

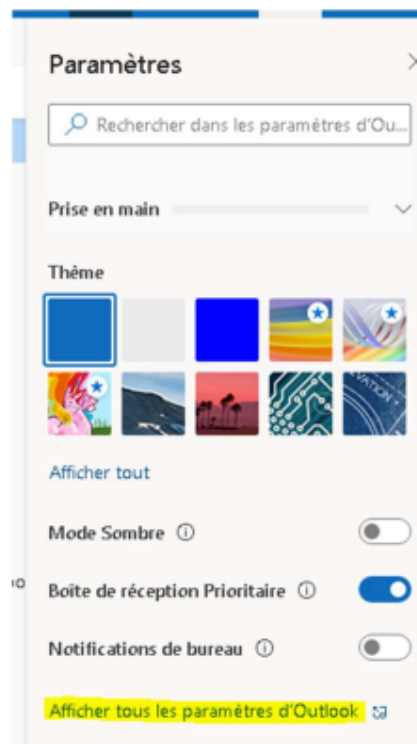
Vous avez des problèmes avec vos identifiants et vous n'arrivez pas à vous connecter : <http://assistance-disi.univ-evry.fr>

**Notice pour transférer sa messagerie universitaire numéro_étudiant@etud.univ-evry.fr
OU prenom.nom@etud.univ-evry.fr vers sa messagerie personnelle**

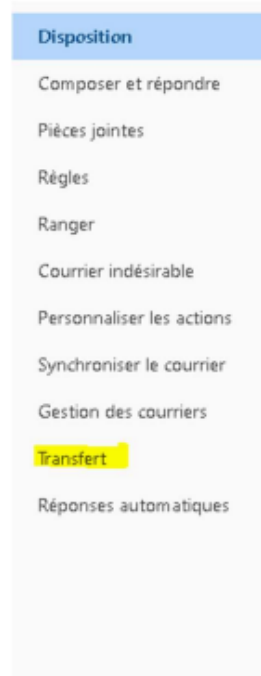
- 1) Se connecter à Outlook et cliquez sur la roue crantée dans le bandeau du haut



- 2) Cliquez ensuite sur « Afficher tous les paramètres d'Outlook »



3) Sélectionnez ensuite « Transfert »



4) Cochez « activer le transfert » et saisissez l'adresse sur laquelle vous souhaitez faire suivre vos messages.

Cochez « Conserver une copie des messages transférés » et « Enregistrer » en bas de page.

A screenshot of the 'Transfert' configuration page. At the top, it says 'Transfert'. Below that, a message states: 'Vous pouvez transférer votre courrier à un autre compte.' There is a checkbox labeled 'Activer le transfert' which is checked. Below this, a section titled 'Transférer mon courrier à:' contains a text input field with the placeholder 'Entrez une adresse de courrier'. Underneath the input field is another checkbox labeled 'Conserver une copie des messages transférés'. At the bottom right of the page, there are two buttons: 'Annuler' and 'OK'.



Henri Bohic enseignant les Décrétales
Ms Amiens, BM, 366 - xve siècle - IRHT /
Enluminures

Les enseignements de licence

Notre filière s'adresse aux étudiants qui, ayant le goût de l'histoire et de l'intérêt pour la compréhension de la société, souhaiteraient s'ouvrir à diverses disciplines connexes et poser les jalons d'une insertion professionnelle réussie. La licence d'histoire entend nourrir cette passion pour la connaissance du passé et stimuler la curiosité intellectuelle des étudiants, mais aussi les former à la rigueur de la discipline historique (approche méthodique, analyse critique, rédaction synthétique), transposable à une multitude d'autres activités et métiers.

Les étudiants qui s'inscrivent en licence d'histoire sont assurés de bénéficier d'une formation de qualité, généraliste et complète.

Le département d'histoire de l'université d'Évry s'inscrit dans le cursus de formation LMD (Licence, Master, Doctorat). Il offre donc la possibilité de poursuivre après la licence des études d'histoire en master (deux ans) et en doctorat (trois ans) dans l'école doctorale « SHS » (Sciences Humaines et Sociales) de l'université Paris-Saclay, dont l'université d'Évry est membre associé. Cette formation de haut niveau s'appuie sur deux laboratoires de recherche qui jouissent d'une excellente réputation, l'IDHES (Institutions et Dynamiques en Histoire Économique et Sociale) et ANHIMA (Anthropologie et Histoire des Mondes Anciens), qui réunissent des équipes d'enseignants-chercheurs reconnus dans leurs spécialités respectives.

<http://www.idhes.cnrs.fr>

<http://www.anhima.fr>

La licence est organisée en trois années, soit six semestres universitaires, à l'issue desquels sont organisés des examens (partiels). La licence est acquise lorsque l'étudiant a obtenu 180 crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) cumulés par la validation de 28 à 32 crédits ECTS lors de chacun des six semestres de la formation. Les cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Certaines sont obligatoires pour tous, d'autres sont des options choisies librement par l'étudiant (dispositif UEL, par exemple). Ces dernières concernent l'approfondissement de disciplines du parcours et/ou la découverte de disciplines d'autres parcours, ou des enseignements transversaux adaptés aux goûts ou au projet de formation personnel de chaque étudiant.

Globalement, l'enseignement dispensé en licence vise à donner à tous, et tout au long du cursus, une solide culture générale historique fondée sur l'étude systématique des quatre périodes de l'histoire, sur l'enseignement de la géographie et sur l'ouverture aux autres disciplines des sciences humaines. Un accompagnement supplémentaire (tutorat, ateliers, projet personnel d'études et d'insertion, etc.) permet aux étudiants qui le souhaitent d'affermir les bases de leur réussite. Quelles que soient leurs perspectives professionnelles, tous nos diplômés de licence disposent ainsi du bagage indispensable pour poursuivre leur parcours professionnel, soit vers la recherche, soit vers l'enseignement, soit vers d'autres formations à l'université d'Évry ou ailleurs.

En troisième année, les étudiants de la licence doivent choisir entre trois parcours. Le parcours « Histoire & sociétés » (HSOC) vise à renforcer la maîtrise des quatre périodes et des techniques de l'histoire, principalement en vue d'une poursuite de formation dans un master (ou, après le master, la préparation de l'agrégation d'histoire). Le parcours « Histoire, géographie et dynamiques politiques » (HIGDP) vise à asseoir leur culture historique et géographique, principalement en vue d'une préparation aux masters et concours de recrutement des métiers de l'enseignement dans le cycle secondaire (master MEEF Second degré Histoire-Géographie et CAPES, professeur des écoles, enseignant en lycée professionnel, CPE...), mais aussi dans la perspective des instituts d'études politiques et de masters connexes à l'histoire (Aménagement du territoire, administration, journalisme par exemple). Dans ce but, les étudiants continueront à recevoir un enseignement systématique des quatre périodes de l'histoire et de la géographie ainsi qu'un approfondissement des disciplines connexes. Le parcours « Enseignement et sciences pluridisciplinaires » (ESP) permet une remise à niveau dans les différentes disciplines utiles au concours de recrutement des professeurs des écoles et enseignées dans le premier cycle (Master MEEF Premier degré et concours) sans négliger une formation d'au moins 50 % de l'horaire dans les matières et périodes proprement historiques. Ces trois parcours laissent toutefois ouverte la possibilité de passerelles entre l'enseignement et la recherche, entre la poursuite d'études d'histoire et la réorientation vers d'autres métiers (journalisme, documentation, communication, etc.).

L'enseignement de la Licence d'histoire se compose des principaux ensembles prévus par les instructions ministérielles :

- **Enseignements fondamentaux**, en l'occurrence les quatre grandes périodes de l'Histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, cette dernière ayant un poids un peu plus important.
- **Enseignements de méthode** : méthode du travail universitaire et méthodologie universitaire (pratique des sources de l'histoire, techniques du commentaire de document et de la dissertation...).
- **Enseignements de disciplines connexes** : géographie, sociologie, économie. Ces disciplines apportent des savoirs et des outils de réflexion indispensables à une maîtrise des connaissances historiques. Conformément à la tradition française, la géographie dispose d'une place particulière. Souvent présents au semestre 1, ces enseignements sont pour la plupart repris au cours de l'année suivante.
- **Enseignements indispensables au travail universitaire et à la vie professionnelle à venir** : anglais, informatique, projet personnel d'études et d'insertion (PPEI)...

La licence d'histoire est bien entendu adaptée aux étudiants qui souhaitent préparer les concours de l'enseignement ou poursuivre une recherche en master d'histoire ; mais pas seulement : l'importance accordée aux disciplines voisines aide à suivre des orientations différentes, universitaires et préprofessionnelles comme les métiers de l'archive et de la documentation (y compris les archives d'entreprises, un secteur en cours d'émergence sur lequel nous sommes en pointe au niveau du master : voir ci-dessous), du journalisme, de l'administration publique ou privée, de la culture et du patrimoine, de la communication, du travail social, de l'aménagement du territoire, etc.

Au niveau du master et du doctorat, la filière histoire entend contribuer à la richesse scientifique et intellectuelle de l'Université Paris-Saclay par sa relation privilégiée avec le monde de l'entreprise et du travail ainsi qu'avec la ville nouvelle et ses composantes économiques et sociales. Un tel enseignement s'appuie sur un noyau de recherche existant dans le domaine de l'histoire des entreprises. Des élargissements à l'histoire de la ville nouvelle, des banlieues et de la région Île-de-France sont proposés. Le département d'histoire a passé un accord avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne pour mettre en valeur les archives et la mémoire des entreprises qui le souhaitent et une formation accréditée dans le cadre de l'Université Paris Saclay va ouvrir. Naturellement, rien de tout cela n'empêche ceux qui le préféreraient de mener une recherche dans une période plus ancienne.



Henri TESTELIN (1616 - 1695)
*Colbert présente à Louis XIV les membres
de l'Académie royale des sciences*

PREMIÈRE ANNÉE DE LA LICENCE D'HISTOIRE (L1)

L'enseignement dispensé en licence vise principalement à donner une solide culture générale historique, fondée sur l'étude systématique, chaque semestre (sauf certains parcours de L3), des quatre périodes de l'histoire (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) et de la géographie. La première année (L1) permet ainsi l'acquisition des fondamentaux... et un peu plus pour les plus curieux.

Des disciplines complémentaires d'appui (S1 : Économie, Géographie, Sociologie, Sources et problématiques ; S2 : Géographie, Sources et problématiques) permettent d'aborder le fait historique et les grands enjeux de société de manière différenciée et complexe. Ces matières, qui font partie des modules disciplinaires, ne sont pas à négliger dans les apprentissages : ils représentent 16 crédits sur les 60 requis pour valider votre L1.

Pour tous, forts ou fragiles, nous proposons un très important programme de maîtrise de l'expression et de méthodologie : apprendre ou perfectionner sa capacité à travailler en autonomie ; les techniques du commentaire de document (d'histoire, dans chaque période, ou de géographie) ; la technique de la dissertation.

Un **accompagnement supplémentaire** (tutorat, ateliers...) est mis en place selon les besoins pour permettre aux étudiants un peu fragiles qui le souhaitent de réassurer les bases de leur réussite.

Les ateliers sont assurés par des enseignants de l'université ou du secondaire et visent à vous permettre de renforcer une compétence ponctuelle, précise (par exemple : maîtriser la prise de notes, la technique de l'exposé oral, chercher la matière pour un exposé, organiser ses révisions...).

Les **tutorats** sont assurés par des étudiants de L3 ou de master : la relation est donc différente ; ils sont « passés par là », eux aussi, mais ils ont la maturité en plus. Ils ne feront pas le travail à la place des étudiants, mais ils les aident à mettre en place la méthode et les guident dans leur effort.

Notre conception, c'est que ceux qui ont le plus de facilité ou d'ambition doivent pouvoir trouver toutes les occasions de se former, d'accéder à bien plus que le « minimum nécessaire », de préparer les plus belles réussites ; pour le dire dans le jargon à la mode : d'être excellents. Sans aucune contradiction avec le fait que, dans le même temps, ceux qui rencontrent une difficulté doivent pouvoir trouver des aides.

L1 - SEMESTRE 1 (S1)

CODE APOGEE 2023-2024	Intitulé	Obligation / optionnel	Enseignements		Crédits	Coef.	Seuil de compensation
			CM	TD			
HAHTG01	Enseignements disciplinaires fondamentaux		36	36	12	12	7
H1HI011	Histoire moderne	Obligatoire	18	18	6	6	
H1HI012	Histoire contemporaine	Obligatoire	18	18	6	6	
HAHTG02	Disciplines complémentaires d'appui		84		11	11	7
H1HI013	Sciences sociales 1 : Introduction à la géographie	Obligatoire	18		3	3	
H1HI014	Sciences sociales 1 : Introduction à la sociologie	Obligatoire	18		3	3	
H1HI015	Approches croisées des questions historiques 1 : Sources et problématiques de l'histoire 1	Obligatoire	15		1,5	1,5	
H1HI016	Approches croisées des questions historiques 1 : Sources et problématiques de l'histoire 2	Obligatoire	15		1,5	1,5	
H1HI017	Connaissance du monde contemporain : Introduction à l'économie	Obligatoire	18		2	2	
HAHTG03	UE Transverses et linguistiques			48 ou 78	7 ou 9	7 ou 9	7
H1HIANG	Anglais	Obligatoire		18	3	3	
H1HI008	Expression écrite (1)	Obligatoire		18	2	2	
H1HI018	Méthodologie universitaire (1)	Obligatoire		12	2	2	
H1HI010	Dispositif émulateur (obligatoire pour les "oui-si")	Option		30	2	2	
	Volume horaire total		120	84 ou 114	30 ou 32	30 ou 32	

L1 – SEMESTRE 2 (S2)

CODE APOGEE 2023-2024	Intitulé	Obligation / optionnel	Enseignements		Crédits	Coef.	Seuil de compen- sation
			CM	TD			
HAHTG01	Enseignements disciplinaires fondamentaux		64	36	13	13	7
H2HI011	Histoire ancienne	Obligatoire	18	18	5	5	
H2HI012	Histoire médiévale	Obligatoire	18	18	5	5	
H2HI006	Introduction à l'historiographie	Obligatoire	28		3	3	
HAHTG02	Disciplines complémentaires d'appui		36	18	5	5	7
H2HI014	Sciences sociales 2 : Géographie	Obligatoire	18	18	3	3	
H2HI015	Approches croisées des questions historiques 2 : Sources et problématiques de l'histoire 3	Obligatoire	18		2	2	
HAHTG03	UE Transverses et linguistiques			102	10 ou 12	10 ou 12	7
H2HI016	Méthodologie universitaire (2)	Obligatoire		12	2	2	
H2HI007	Expression écrite (2)	Obligatoire		18	2	2	
H2HI009	Compétences numériques	Obligatoire		18	2	2	
H2HIANG	Anglais	Obligatoire		18	3	3	
H2HI017	PPEI	Obligatoire		18	1	1	
H2HI010	Ouverture culturelle : Unités d'Enseignement Libres (dispense pour les "oui si")	Obligatoire		18	2	2	
	Volume horaire total		100	156	28 ou 30	28 ou 30	

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements fondamentaux

- *Semestre 1* : H1HI011 – La France de la seconde modernité (CM & TD) – Stéphane BLOND, Julien VILLAIN, Julien NIGER & Hélène WAAST

L'objectif de cet enseignement est de décrire les fondements du système politique de la France d'Ancien Régime, en particulier au cours de la seconde modernité, c'est-à-dire du milieu du XVII^e siècle au déclenchement de la Révolution française. Ce cours s'articule autour d'une analyse de trois règnes : Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Le règne de Louis XIV constitue un modèle en matière d'affirmation de l'absolutisme. À sa suite, les oppositions et contestations se multiplient, au point de remettre totalement en cause le régime politique.

- *Semestre 1* : H1HI012 – Histoire contemporaine (CM & TD) – Histoire politique et sociale de la France au XIX^e siècle : terminer la Révolution – Alain MICHEL, Audrey DUPERCHE & Ludovic HACHET

Après les bouleversements de la période révolutionnaire, la France connaît au XIX^e siècle une histoire mouvementée. Cette période troublée a été décisive, tant sur le plan politique que social et culturel. C'est « le siècle des possibles » (Fureix, 2014). Plusieurs régimes monarchiques (royaux ou impériaux) se succèdent pendant les trois premiers quarts du siècle. Ils s'appuient sur les principales forces conservatrices du pays (Église, Armée, Patronat, etc.) dont l'emprise sur la vie publique décline. Le pouvoir monarchique français s'adapte mal aux mutations économiques et sociales (irruption du monde ouvrier, essor urbain sans précédent, apogée puis repli de la société rurale...).

La République finit par l'emporter et permet de « terminer la Révolution » (Jaurès, 1908 et Furet, 1988). Un système démocratique se construit dans la peine, en proposant de nouvelles règles qui atténuent les tensions économiques et sociales. Le suffrage universel (masculin) offre une alternative aux violences politiques. La réforme plutôt que la révolution ?

Après avoir donné les grands repères chronologiques des régimes successifs (Restauration, Monarchie de juillet, Deuxième République, Second Empire, Troisième République), la deuxième partie du semestre se penchera sur les principaux phénomènes économiques et sociaux (urbanisation, industrialisation, laïcisation, etc.).

- *Semestre 2* : H2HI011 – Les cités grecques au premier âge classique (V^e siècle avant J.-C.) (CM & TD) - Sonia DARTHOUS & Franck LHOSPITALIER

Cette UE propose d'étudier les grandes cités de la Grèce archaïque et classique à travers leurs régimes politiques et les enjeux de pouvoirs. Nous étudierons les différents législateurs, les cadres institutionnels successifs des cités grecques en comparant notamment les deux constitutions démocratique et oligarchique d'Athènes et de Sparte, les enjeux des guerres et de l'impérialisme, avant d'aborder la rupture des équilibres et la mutation des institutions à la fin de l'époque classique.

Le TD proposera, lui, d'étudier les sources historiques du module dans leur diversité (sources littéraire, épigraphique, archéologique et iconographique) afin de pouvoir maîtriser la technique du commentaire de document.

- *Semestre 2* : H2HI012 – L’Occident, Byzance et l’Islam : VIII^e–XI^e siècle (CM & TD) - Federica MASE, Solène BARON & Amandine LE ROUX

Dans l’Antiquité, l’Empire romain était centré sur la Méditerranée. Le cours étudie l’évolution de cet espace méditerranéen pendant le haut Moyen Âge (V^e–XI^e siècles), notamment le développement de trois zones de civilisation : l’Europe occidentale (« partie occidento-septentrionale » de l’ancien Empire romain d’Occident), l’Empire byzantin (héritier de l’Empire romain d’Orient) et la naissance (au VII^e siècle) de l’Islam, dont l’empire s’étend des Pyrénées à l’Indus en conquérant la « partie méridionale » de l’ancien Empire romain ainsi que l’Empire perse.

- *Semestre 2* : H2HI006 – Introduction à l’historiographie – François QUINT

Qu’est-ce que l’histoire et qui l’écrit ? Comment cette écriture s’est-elle construite au fil des siècles ? À partir de quelles sources et de quelles méthodes ? L’histoire de l’histoire, ou historiographie, nous plongera dans l’atelier des historiens de l’antiquité grecque à ceux d’aujourd’hui. Un point important sera consacré aux XIX^e et XX^e siècles, des historiens romantiques et libéraux aux différentes écoles (méthodique, *Annales*, etc.). Un fascicule de textes à étudier attentivement sera fourni en début de semestre ainsi qu’une bibliographie indicative.

L’introduction à l’historiographie est complétée par le SPOC « Sens Critique, Sciences en Sociétés ». Ce cours en ligne obligatoire fait partie du cursus universitaire et doit être validé. Son objectif principal est d’apprendre aux étudiants à développer leur réflexion et leur sens critique.

Le sujet de ce module tourne autour de l’influence du monde social sur la science et de l’impact des sciences et des technologies sur la société. Par le biais de thèmes à controverses (la terre plate, le dimorphisme sexuel du cerveau, les ondes gravitationnelles ou encore le transhumanisme), ils apprennent à dissocier mythes et réalités. Dans le cadre de parcours conçus par des enseignants et des enseignants chercheurs, ils analysent des discours actuels disponibles sur le web type TEDx Talks, Vidéos de Youtubeurs ou encore des *memes*.

Disciplines complémentaires d’appui (1 & 2)

- *Semestre 1* : H1HI013 – Introduction à la géographie (CM) – Abdoul H. BA & Natacha GOURLAND

Le cours d’introduction à la géographie générale a pour but de présenter les aspects fondamentaux de la géographie économique, physique et humaine. L’objectif est de montrer la place de la géographie dans les sciences humaines et sociales, son rôle dans la compréhension de l’organisation de l’espace terrestre, dans la fabrication et l’évolution des territoires. Les thèmes abordés (population, villes, campagnes, climats, hydrographie...) permettront de familiariser les étudiants au vocabulaire de cette discipline devenue incontournable pour comprendre les interactions entre l’homme et son environnement :

- Géographie de la population : indicateurs démographiques ; dynamiques de la population française.
- Espaces urbains : réseaux urbains ; fonctions urbaines.
- Espaces ruraux : les structures agraires ; les régions agricoles.

- *Semestre 1* : H1HI014 – Introduction à la sociologie - Sébastien PETIT & Philippe HABIB

Le cours aborde les grandes notions qui permettent de rendre compte de la réalité sociale, introduisant ainsi les grandes questions qui animent la sociologie.

- *Semestre 1* : H1HI015 – Sources et problématiques de l’histoire ancienne : Les citoyennetés dans l’Antiquité grecque, enjeux et pratiques - Sonia DARTHO

Ce module propose d'étudier une notion centrale de l'histoire des civilisations, la citoyenneté, à travers les deux cités phares de la Grèce classique, Athènes et Sparte. Nous aborderons les enjeux de la citoyenneté à travers les différents statuts qui coexistent dans les cités — les citoyens, mais également les étrangers, les populations serviles ou dépendantes, et la question des femmes. Puis nous étudierons les pratiques qui fondent et renforcent l'identité citoyenne tout en étant une expression des valeurs politiques grecques : les éducations, les banquets, les rituels, le théâtre ou les Jeux.

- *Semestre 1* : H1HI016 – Sources et problématiques de l'histoire médiévale : Les « Barbares » et l'Occident : des Huns aux Vikings (V^e–XI^e siècles) - Federica MASE

Au cours de cette période, la norme n'est pas la paix et la stabilité en Europe occidentale, mais plutôt l'arrivée quasi incessante de « peuples » germaniques ou des steppes, puis scandinaves etc. Mais que veut dire « barbare » ? Qui sont ces nouveaux venus ? Comment se sont-ils installés ou pas, quelles étaient leurs relations avec les populations locales et leur évolution ? Doit-on parler d'invasions ou de migrations de peuples et d'ailleurs existent-ils des peuples barbares comme les Huns ou les Francs ? Qui sont les Vikings ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre à la lumière de sources variées : textuelles, iconographiques, archéologiques, numismatiques ...

- *Semestre 1* : H1HI017 – Introduction à l'économie – Stéphane BLOND

Ce cours constitue une première initiation à l'économie contemporaine. Il s'adresse à tous les étudiants, en particulier ceux qui ne sont pas issus de filières de l'enseignement secondaire intégrant des cours d'économie. La science économique est abordée avec l'étude des grandes étapes historiques (théories et théoriciens de l'économie, la révolution industrielle) et de notions fondamentales (croissances, crises, le rôle de l'État dans l'économie).

- *Semestre 2* : H2HI014 – Géographie (CM & TD) – Abdoul BA, Sophie DJOUDI et Marielle GUILLOTON-LEBORGNE

Le CM poursuit le cours d'introduction entamé au premier semestre. Les thèmes abordés seront les suivants :

- Espaces ruraux : les structures agraires ; les régions agricoles.
- Milieux naturels : paramètres climatiques ; zones climatiques.
- Milieux naturels : hydrographie et géomorphologie

L'objectif du TD est de conduire les étudiants vers une bonne approche des documents géographiques (carte topographique, photographies aériennes, données démographiques, statistiques agricoles...) et de permettre une bonne acquisition du vocabulaire géographique. Les étudiants seront initiés à la réalisation de croquis de carte à partir des cartes topographiques IGN (1/50 000).

- *Semestre 2* : H2HI015 – Sources et problématiques de l'histoire de la Révolution et de l'Empire – Jean-François TALON

Le cours vise à présenter la décennie révolutionnaire (1789-1799) et l'époque napoléonienne (1799-1815).

UE transverses et linguistiques

LANGUE VIVANTE I – Anglais : Manon NOËL & Valérie RIOU

- *Semestre 1* : H1HIANG

À travers l'étude d'événements historiques (de l'époque romaine jusqu'à la prise du pouvoir par Guillaume le Conquérant en Angleterre) et de mythes et légendes connus, les étudiants sont amenés à enrichir leur vocabulaire, à revoir certains points de grammaire essentiels et à travailler quatre compétences en langue :

- compréhension écrite ;
- compréhension orale (étude de documentaires, de films) ;
- expression écrite (rédactions de 150 mots environ) ;
- expression orale (travaux de groupe, exposés).

Évaluation : contrôle continu (examen final uniquement pour les étudiants en contrôle terminal).

• *Semestre 2* : H2HIANG

Les objectifs pédagogiques et les modalités d'évaluation ne diffèrent pas du premier semestre. Il s'agit désormais de consolider les apprentissages.

NB : les étudiants dont le niveau d'anglais est faible sont invités à s'inscrire dans l'Unité d'Enseignement Libre (UEL) « Anglais pour débutants » (voir page 45).

EXPRESSION –Eric DEPAGNIAT, Yves GIRARD & Selma NADOUR

• *Semestre 1* : H1HI008 – Expression écrite (1)

Les faiblesses en expression, quoique sous-évaluées et sous-estimées par le système scolaire primaire et secondaire, sont devenues telles qu'elles empêchent purement et simplement nombre d'étudiants de développer une pensée au niveau des exigences universitaires et qu'elles conduisent des entreprises à licencier pour ce motif (avec l'approbation des prud'hommes). La « philosophie » est donc celle d'un TD qui apporte des réponses variées, de la remédiation à l'approfondissement, à des étudiants aux compétences diverses. Le TD vise deux objectifs : d'une part, aider les étudiants à améliorer la qualité de leur expression écrite ; d'autre part, perfectionner leur capacité de compréhension des textes modernes et contemporains tels qu'ils auront à les aborder tout au long de leur cursus universitaire. L'évaluation (notation) porte plus sur l'engagement de l'étudiant et sur ses progrès que sur ses compétences factuelles (en grammaire, orthographe, ponctuation, syntaxe), par définition toutes améliorables. Le TD ne vise pas la découverte des curiosités anecdotiques de la langue châtiée, mais l'utilisation pratique d'un niveau d'expression dûment adapté aux études supérieures en L1.

À l'autre bout de la chaîne, des étudiants n'ayant pas de problème en la matière commenceront à se constituer une culture des grands textes d'historiens.

• *Semestre 2* : H2HI007 – Expression écrite (2)

Les objectifs pédagogiques et les modalités d'évaluation ne diffèrent pas du premier semestre. Il s'agit désormais de consolider les apprentissages.

MÉTHODOLOGIE – Corinne CHAN, Audrey DUPERCHE, Amandine LE ROUX & Vincent PRADEAU-SOULA

• *Semestre 1* : H1HI018 – Méthodologie universitaire : Initiation à une recherche autonome

L'objectif est ici d'avoir une première approche du travail de recherche universitaire en histoire : il faudra rédiger un mini-mémoire sur un sujet lié à des thèmes prédéfinis, afin de découvrir les outils nécessaires à un travail de recherche universitaire (trouver des sources fiables, des ouvrages et articles spécialisés en utilisant les bases de données de la bibliothèque universitaire, savoir sélectionner des éléments de leur contenu en fonction de son sujet, rédiger

sans recopier ni plagier, avec renvois bibliographiques et insertion du commentaire d'un document ou d'un tableau chronologique, etc.)

Ce travail constitue de fait une première approche de la méthodologie de la dissertation par la nécessité de problématiser son sujet et de le traiter sous la forme d'un plan très détaillé.

- *Semestre 2* : H2HI008 – Initiation à la dissertation en histoire

Les séances auront pour fonction essentielle de travailler la méthodologie de la dissertation (analyser/délimiter un sujet, bien le problématiser, construire un plan détaillé cohérent et complet, rédiger une bonne introduction et conclusion); comme tous les enseignements de méthodologie, elles reposent forcément sur une participation active de votre part.

USAGES DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES (et préparation au C2i) – Emmanuel GERARD & Fabrice MARTIN

- *Semestre 2* : H2HI009 – Usages des technologies numériques

Utilisation des outils bureautiques et préparation au C2i

Utilisation d'un traitement de texte : initiation, utilisation avancée pour la conception de travaux universitaires (styles, table des matières, mode plan, numérotation, charte graphique...). Initiation à l'utilisation d'un tableur : saisie des données, formules et fonctions de calcul, création des graphiques, intégration dans un traitement de texte. Initiation à l'utilisation d'un logiciel de Présentation Assistée par Ordinateur (Diaporama).

Aspects juridiques

Le droit d'auteur, le droit à l'image, le droit de reproduction et de diffusion.

Préparation au C2I (certification informatique et Internet) sous forme de QCM d'entraînement.

PROJET PERSONNEL D'ÉTUDES ET D'INSERTION (PPEI) – Raphaël BERNARD

- *Semestre 2* : H2HI017 – Projet personnel et d'études et d'insertion

Les séances de travaux dirigés de L2 proposent aux étudiant(e)s d'initier une réflexion sur leur projet professionnel.

Il sera d'abord question de définir un projet, d'explicitier leur raison qui le porte et de réfléchir à la place de ce projet dans son projet de vie. Par la suite, il sera question d'identifier les informations nécessaires, les informations manquantes et qui demandent des recherches plus poussées, les difficultés à prévoir et les délais pour le réaliser. Enfin, les étudiant(es) seront invité(e)s à réfléchir aux atouts dont ils ou elles disposent pour réussir : leur formation.

DISPOSITIF ÉMULATEUR

- *Semestre 1* : H1HI010 – « Émulateur » pour les étudiants en « oui si » - Éric DEPAGNIAT

L'Émulateur s'adresse aux étudiants de première année de Licence ayant accepté une formation en « Oui si » sur la plate-forme Parcoursup. L'Émulateur propose un ensemble d'ateliers d'accompagnement, organisés dans un lieu original, visant à améliorer la réussite des étudiants. Il se donne pour objectif d'offrir à tous les étudiants concernés la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences cohérentes avec ses attentes dans le but de faciliter la réussite de leur parcours universitaire. Les enseignements communs aux « oui si » de toute l'université sont complétés par un parcours spécifique à chaque mention de licence. En L1 Histoire, il s'agit d'un module supplémentaire en compréhension et en expression écrite et orale, qui permet à chacun de renforcer la maîtrise des compétences nécessaires à leur réussite en Licence.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT LIBRE

• *Semestre 2* : « UE libres » - H2HI010

En première année, le choix d'une unité d'enseignement libre (ou UEL) est obligatoire au second semestre. Ce sont des enseignements transversaux, c'est-à-dire ouverts aux étudiants de toutes les filières (hors IUT). Ils ont lieu, dans l'immense majorité des cas, le jeudi après-midi (qui a été banalisé à cet effet).

Attention : il n'existe **aucun motif de dispense d'UE libre**, et ce quel que soit, par exemple, votre régime de contrôle des connaissances (contrôle continu ou contrôle terminal). C'est une règle commune à toute l'université. Si vous ne pouvez absolument pas vous libérer le jeudi après-midi, il est conseillé de prendre une des UEL de sport, qui sont réparties dans toute la semaine et sur des plages horaires variées, ou, le cas échéant, voyez avec l'enseignant référent de votre année s'il est possible de prendre en UEL une option supplémentaire ou un enseignement extérieur à votre parcours (dans une filière voisine, par exemple).

Sauf dans ce dernier cas (exceptionnel), l'inscription se fait nécessairement en ligne par la plate-forme IP Web, parmi une liste de cours bien définie (mais variée), à des dates et dans des délais impératifs.

En général, les UEL ne sont pas soumises à la logique du niveau par année et sont ouvertes indifféremment à tous les étudiants inscrits en licence (mais il peut y avoir des UEL soumises à des prérequis [= avoir validé préalablement tel ou tel enseignement ou pratiqué telle activité ou tel instrument de musique] et/ou articulées par niveaux progressifs). Certaines UEL d'initiation, spécifiquement conçues pour des étudiants qui suivent d'autres cursus, peuvent être interdites aux étudiants du département qui les organise (mais il n'y en a pas qui concernent les étudiants en histoire).



Frères de Limbourg, *Les Très riches heures du duc de Berry*, mois de juillet, vers 1411-1412, Musée Condé, Chantilly

DEUXIÈME ANNÉE DE LA LICENCE D'HISTOIRE (L2)

La deuxième année ne présente pas de rupture majeure avec la première : le « choc » (la découverte du monde universitaire, de ses règles et de ses exigences) a eu lieu en L1 ; l'équipe entend surtout consolider les connaissances et les compétences déjà acquises. Les enseignements fondamentaux, en l'occurrence, les quatre grandes périodes de l'histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), connaissent néanmoins une certaine élévation du degré d'exigence et trop d'étudiants, passés sans grande marge à la fin de la L1, commettent l'erreur de croire que leur réussite est désormais assurée : il est indispensable de lire et de noter les cours de manière détaillée, en plus de les apprendre ; il est indispensable de veiller au respect et au progrès des compétences méthodologiques apprises en L1 : technique de la dissertation, techniques du commentaire, travail autonome (notamment dans le cadre du projet de recherche), etc. Les enseignants des cours et des TD vous y aideront, pourvu que vous vous aidiez vous-mêmes. C'est le moment de combler les lacunes que vous pouviez avoir en L1. Bref, il ne faut pas perdre de vue que la L2 est surtout une année de transition vers l'année exigeante, difficile et lourde, qu'est la L3 : c'est en L2 que, par votre travail ou votre (relatif) laisser-aller, vous préparerez la réussite ou les difficultés.

On continue de veiller à un enseignement soutenu des méthodes dans les TD (pratique des sources de l'histoire, techniques de commentaire de document et de dissertation...). Les disciplines indispensables (géographie, anglais) ou complémentaires (économie, sociologie, maîtrise du français, langue ancienne) sont maintenues ou créées pour permettre aux étudiants 1) d'acquérir une formation intellectuelle plus solide ; 2) de faire en troisième année de licence un choix de parcours et d'orientation en cohérence avec leur objectif professionnel. Pour vous y aider, plusieurs options vous seront proposées au semestre 4 : vous choisirez ainsi un CM entre histoire sociale, sociologie et économie, et deux TD entre géographie, maîtrise du français et latin.

Depuis quelques années, le taux de réussite en L2 a baissé (il est désormais de l'ordre de 75 %) et l'année est devenue plus sélective : chaque année, certains décrochent faute d'avoir anticipé les difficultés avec la lucidité nécessaire, ou doivent s'y prendre à deux fois. Beaucoup se refusent à lire et en paient le prix : il ne faut pas entreprendre de telles études si on ne veut pas lire ; phénomène relativement récent, le niveau catastrophique d'expression et d'orthographe (et de compréhension) de certains étudiants amène le jury à refuser tout « coup de pouce » : l'année de L3 est une année lourde et difficile, et il n'est pas bon de l'aborder avec trop de lacunes. Certains prendront contact avec le marché du travail et il n'est pas possible de discréditer la licence d'histoire de tous par l'incapacité de quelques-uns à écrire un français acceptable : en partie parce que les employeurs raisonnent par généralisations abusives, c'est « l'employabilité » de tous qui est conditionnée par l'ajournement des quelques étudiants qui ont le plus de lacunes.

De ce point de vue, l'option « maîtrise du français » proposée aux deux semestres de L2 s'adresse à ceux qui en ont le plus besoin : à eux de ne pas la fuir par facilité. Le département se réserve d'ailleurs le droit de se faire très incitatif et très insistant auprès d'eux.

L2 – SEMESTRE 1 (S3)

CODE APOGEE 2023-2024	Intitulé	Obligation / optionnel	Enseignements		Crédits	Coef.	Seuil de compensation
			CM	TD			
HAHTG04	Enseignements disciplinaires fondamentaux		72	72	16	16	7
H3HI013	Histoire ancienne	Obligatoire	18	18	4	4	
H3HI014	Histoire médiévale	Obligatoire	18	18	4	4	
H3HI015	Histoire moderne	Obligatoire	18	18	4	4	
H3HI016	Histoire contemporaine	Obligatoire	18	18	4	4	
HAHTG05	Disciplines complémentaires d'appui		43	18	5	5	7
H3HI017	Géographie	Obligatoire	18	18	3	3	
H3HI018	SPOC Enjeux de la transition écologique (dont 10 h atelier en ligne)	Obligatoire	25		2	2	
HAHTG06	UE transverses, linguistiques et professionnalisantes			54	7	7	7
H3HIANG	Anglais	Obligatoire		18	3	3	
H3HICH2	Ouverture culturelle au choix :	(1;1)				2	
H3HI010	Langue et culture anciennes	Option		18	2		
H3HI011	Maîtrise du français	Option		18	2		
H3HICH1	Choix 1	(1;1)					
H3HI008	Ouverture : UEL	Option		18	2	2	
H3HI009	Professionnalisation aux métiers d'enseignement	Option			2	2	
	Volume horaire total		115	144	28	28	

L2 – SEMESTRE 2 (S4)

CODE APOGEE 2023-2024	Intitulé	Obligation / optionnel	Enseignements		Crédits	Coef.	Seuil de compensation
			CM	TD			
HAHTG04	Enseignements disciplinaires fondamentaux		72	72	18	18	7
H4HI016	Histoire ancienne	Obligatoire	18	18	4	4	
H4HI017	Histoire médiévale	Obligatoire	18	18	4	4	
H4HI018	Histoire moderne	Obligatoire	18	18	4	4	
H4HI019	Histoire contemporaine	Obligatoire	18	18	4	4	
H4HI020	Projet de recherche	Obligatoire		acc. péda	2	2	
HAHTG05	Disciplines complémentaires d'appui		36	36	8	8	7
H4HI021	Géographie	Obligatoire	18		2	2	
H4HICH3	Ouverture sciences sociales (1CM au choix)	(1;1)				2	
H4HI005	Histoire sociale d'une aire extra-européenne	Option	18		2		
H4HI008	Introduction à la sociologie (niveau 2 : Sociologie politique)	Option	18		2		
H4HI024	Introduction à l'économie (niveau 2)	Option	18		2		
H4HICH4	TD au choix :	(2;2)				4	
H4HI025	Géographie approfondissement	Option		18	2		
H4HI011	Maîtrise du français approfondissement	Option		18	2		
H4HI012	Langue et culture anciennes approfondissement	Option		18	2		
HAHTG06	UE transverses, linguistiques et professionnalisantes		18	18	6	6	7
H4HIANG	Anglais	Obligatoire		18	3	3	
H4HICH5	Ouverture sociale et socio-professionnelle au choix :	(1;1)			3	3	
H4HI026	Ouverture sociale et socio-professionnelle : Stage	Option					
H4HI027	Ouverture sociale et socio-professionnelle : Enjeux sociétaux	Option	18				
	Volume horaire total		126	126	32	32	

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements fondamentaux

HISTOIRE ANCIENNE – Christel FREU & Franck LHOSPITALIER

- *Semestre 3* : H3HI013 La République romaine : de la cité à l'Empire (509-31 av. J.-C.)

Chargé du CM et du TD Franck LHOSPITALIER

CM : Le cours propose d'étudier l'histoire de la République romaine à partir de sa fondation en 509 et jusqu'à l'avènement de l'Empire romain en 31 av. J.-C. Seront d'abord analysés l'établissement des institutions républicaines et leur progressive acceptation par la société tout entière, après les luttes entre patriciens et plébéiens. Seront ensuite abordés le consensus ainsi établi autour du gouvernement aristocratique (sénat et magistrats) et l'efficacité de l'armée civique, fer de lance de l'impérialisme romain. Seront ensuite exposées les grandes étapes de la conquête romaine, en Italie d'abord, puis en Occident et enfin dans l'Orient grec, ainsi que leurs conséquences sur la société de l'Italie romaine. Enfin, le cours se conclura sur la crise des institutions civiques mal adaptées au nouvel empire en train de se constituer et sur l'avènement de la monarchie impériale.

TD : le TD illustre le cours à l'aide de documents de nature variée et assiste les étudiants dans ce qui constitue une découverte de la complexité historique. Il prolonge et renforce l'apprentissage méthodologique des TD d'initiation de L1 (commentaire de document et dissertation).

- *Semestre 4* : H4HI016 – Le Haut-Empire romain (31 av. J.-C.-192 ap. J.-C.) (CM & TD) – Christel FREU

CM : Le cours propose d'étudier la mise en place de l'Empire romain, né des conquêtes de l'époque républicaine et devenu nouveau régime politique sous Auguste (31 av. - 14 ap. J.-C.). Seront d'abord analysées la mise en place du nouveau pouvoir, la manière dont il se fit accepter des sujets de l'Empire et son enracinement au long des dynasties successives. Seront ensuite présentées la nouvelle administration impériale et la manière dont le centre romain hiérarchisa les territoires, les communautés et les populations de l'Empire afin de les contrôler. Enfin sera étudiée la circulation des hommes et des biens sous différentes formes (imposition, commerce libre, mobilités).

TD : le TD illustre le cours à l'aide de documents de nature variée. Il prolonge et renforce l'apprentissage méthodologique des TD d'initiation de L1 (commentaire de document, dissertation).

HISTOIRE MÉDIÉVALE – Federica MASE, Solène BARON & Amandine LE ROUX

- *Semestre 3* : H3HI014 – L'Occident (XI^e–XV^e siècles) (CM & TD)

Troisième et dernier volet de l'introduction à l'histoire médiévale, le cours se recentre désormais sur l'Europe occidentale, mais sans négliger l'évolution de Byzance, de l'Islam et les relations entre Orient et Occident (notamment les croisades). À partir de l'entrée de l'Europe dans l'âge féodal au tournant de l'an mil, le cours se développe jusqu'à la genèse de l'Etat monarchique moderne à la fin du Moyen Âge.

- *Semestre 4* : H4HI017 – L'Europe carolingienne (VIII^e–X^e siècles) (CM & TD)

Pour approfondir la connaissance d'une période spécifique du Moyen Âge, un cours monographique est proposé sur une époque en plein renouveau historiographique.

Charlemagne n'a certes pas « créé l'Europe » ; néanmoins, en profitant d'une timide embellie économique et démographique, il a fondé un empire qui s'étend sur une bonne part de l'Europe occidentale (France, Allemagne, Italie et Catalogne actuelles) assortissant ses conquêtes

d'une œuvre de conversion au catholicisme et de diffusion d'un modèle politique, économique et culturel « carolingien ».

HISTOIRE MODERNE – Julien VILLAIN, Stéphane BLOND & Julien NIGER

- *Semestre 3* : H3HI015 – Les empires des Habsbourg, 1516-1659 (CM & TD) – Julien VILLAIN & Julien NIGER

Le cours portera sur les mutations des pratiques et des modèles politiques (développement des tendances absolutistes, renforcement des appareils d'Etat, consolidation des monarchies nationales) et sur les recompositions géostratégiques que connaît l'Europe de la première modernité. Seront étudiés les espaces sous domination des Habsbourg de l'avènement du « duc de Bourgogne » Charles (futur Charles Quint) aux couronnes de Castille et d'Aragon en 1516 à la paix des Pyrénées de 1659, qui marque l'affaiblissement de l'Espagne et les débuts de la « prépondérance française ». Nous insisterons sur l'échec de la construction impériale de Charles Quint, sur la montée en puissance de l'Espagne tout au long du XVI^e siècle, sur l'importance de la Réforme catholique et de la Contre-Réforme dans la politique intérieure et les stratégies de puissance des différentes puissances, sur le rôle matriciel de la Guerre de Trente Ans (1618-1648) dans la reconfiguration des rapports de force sur le continent et dans la consolidation des absolutismes et sur l'originalité de l'ordre westphalien qui émerge des traités de Münster et Osnabrück de 1648. Les mutations politiques seront reliées aux évolutions économiques (effets induits de la conquête et de l'exploitation des Amériques, essor des économies atlantiques), sociales, culturelles (Renaissance, accroissement de la circulation de l'imprimé, alphabétisation), intellectuelles (Humanisme, « Révolution scientifique », essor du rationalisme) et religieuses.

Le TD associé permet d'aborder tous ces thèmes à partir de l'étude de documents originaux. Il est également l'occasion de perfectionner la méthodologie de la dissertation et de l'analyse de documents.

- *Semestre 4* : H4HI018 – L'essor de l'économie d'échanges à l'époque moderne (CM & TD) – Stéphane BLOND

Ce cours examine un thème trop souvent abordé de manière indirecte, à savoir le développement des circuits commerciaux et des techniques tout au long de la période moderne. Cet enseignement dépasse donc une lecture strictement politique, pour s'attacher à une chronologie de nature économique centrée sur le royaume de France et ses colonies. Il comprend trois volets principaux : l'étude du cadre et des conditions de l'échange (moyens de communication, lieux d'échange et de transaction, règles institutionnelles), l'analyse des flux et des grands espaces commerciaux (marchés sectoriels et principales aires), et les acteurs de l'échange (origine sociale, formation, structure des entreprises).

Le TD associé permet d'aborder tous ces thèmes à partir de l'étude de documents originaux. Il est également l'occasion de perfectionner la méthodologie de la dissertation et de l'analyse de documents.

HISTOIRE CONTEMPORAINE – Gaëtan BOINEAU & Olivier TUSEI

- *Semestre 3* : H3HI016 – Histoire contemporaine – Idéologies et cultures en Europe au XIX^e siècle (nations, nationalités et nationalismes) (CM & TD)

Les projets nationaux s'affirment en Europe au cours du XIX^e siècle, selon une dynamique irrésistible, si puissante qu'elle transforme la carte politique de l'Europe et détermine l'histoire du XX^e siècle à travers la Première Guerre mondiale. Pour mieux comprendre l'affirmation des nationalismes, le cours s'attachera à suivre les principales expériences nationales (Espace germanique, Grande-Bretagne, Italie, etc.) et à faire la part des différentes définitions invoquées : nationalismes d'émancipation, d'existence ou de puissance, nations issues d'une volonté nationale ou plutôt d'un destin. Au-delà de l'Europe, de nombreuses régions du monde sont transformées

par cette dynamique (Chine, États-Unis, Japon, etc.) jusqu'aux continents ultramarins (Afrique, etc.) affectés par les expansions coloniales et impérialistes.

- *Semestre 4* : H4HI019 – Histoire sociale et culturelle des pays européens au second XX^e siècle (CM & TD)

Depuis les bouleversements de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a connu des transformations remarquables, passant de la ruine à la puissance relative, de la haine à une paix fragile, de la diversité à une unification encore en construction et en question. Ce cours propose une sensibilisation à une histoire « globale » de l'Europe et à une histoire comparée des pays européens sur une moyenne durée. L'objectif est d'étudier l'évolution de l'Europe à plusieurs échelles d'observation, en tenant compte des différences régionales et sans présager d'une évolution déterminée.

Effets des guerres mondiales, guerre froide, coupure en deux de l'Europe, construction de l'unité européenne, études à l'échelle des pays (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Pologne, URSS, etc.) seront au programme.

PROJET TUTORÉ

- *Semestre 4* : H4HI020 – Projet de recherche

Il s'agit d'un travail de recherche en histoire ou en géographie, qui peut très bien aussi consister en l'organisation à l'intérieur de l'université d'un événement lié à l'histoire ou à la géographie (cycle de conférences-débats, exposition, etc.). Le projet est réalisé par un groupe de trois ou quatre étudiants, et donne lieu à la réalisation d'un mémoire de 60 000 signes environ (+/- 10 %), soit 25 à 30 pages. Le dossier comprend des illustrations commentées, des notes de bas de page, une bibliographie, un index et un sommaire. Le thème en est choisi par les étudiants (soit il est défini par eux, soit il est choisi dans une banque de sujets proposés par les enseignants), et est validé par l'enseignant-encadrant. Le travail est rendu à la fin du semestre.

Disciplines complémentaires d'appui

GÉOGRAPHIE – Abdoul H. BA & Fatiha CHIKHR

- *Semestre 3* : H3HI017 – Géographie régionale et culturelle (CM : A. BA — TD : F. CHIKHR)

CM : Le cours a pour but d'initier les étudiants aux approches régionales. L'accent est mis sur l'étude des caractères généraux (physiques et humaines) des régions naturelles (montagne, littoral), sur les mécanismes qui favorisent la constitution des spécificités des régions culturelles (aires linguistiques...), économiques (industrielles, agricoles, touristiques). Seront aussi abordés les impacts des activités économiques et des choix politiques sur l'évolution des régions naturelles et culturelles.

TD : Une première partie du TD sera consacrée au renforcement des techniques cartographiques et de commentaire de documents géographiques. L'accent sera mis sur les méthodes de commentaire de carte de régions présentant des spécificités physiques, sociales, politiques, culturelles. La seconde partie est axée sur l'étude des grandes villes. Les étudiants présenteront des exposés sur les métropoles. Les exposés sont notés.

- *Semestre 4* : H4HI021 – Géographie urbaine et aménagement des territoires (CM : F. CHIKHR)

Le cours concerne les champs de la géographie urbaine et de l'aménagement du territoire. La première partie du cours consiste à aborder les dynamiques des grandes villes (évolution démographique et transformation spatiale). La deuxième partie concerne les politiques d'aménagement du territoire. Il est présenté les acteurs de la ville et les effets de la mise en application des politiques de protection et de valorisation des sites inscrits ou classés :

– Le processus de métropolisation : les grandes villes dans le monde ; critères de réussite métropolitaine.

– Les équipements dans les espaces urbains : les modes de transport et de communication ; les commerces et autres services dans les villes.

– L'aménagement du territoire : les politiques d'aménagement urbain ; les politiques de protection et de sauvegarde des espaces.

OUVERTURE AUX SCIENCES SOCIALES – Stéphane BLOND, Florent LE BOT, Cécile PETIT & Adina VANAGA

Un enseignement au choix parmi les trois :

- *Semestre 4* : H4HI005 – Histoire sociale d'une aire extra-européenne – Amérique latine, unité et diversité (XIX^e-XXI^e siècles) - Florent LE BOT & Cécile PETIT

L'objectif de ce cours est de s'intéresser à l'Amérique latine contemporaine en interrogeant son unité et sa diversité. L'approche sera double : globale et régionale. Depuis les indépendances, au début du XIX^e siècle, jusqu'au début du XXI^e, toute une série de facteurs structurels viennent renforcer l'impression d'unité du sous-continent - ne serait-ce que la question des rapports avec l'Europe et surtout avec les États-Unis. Une approche par cas (Argentine, Brésil et Mexique seront privilégiés, mais des exemples pris dans les autres pays ne seront pas écartés) nous permettra de mettre en valeur des trajectoires nationales différenciées. Les moments de crise, de guerre et de révolutions seront particulièrement scrutés. Les questions des identités et des populations, des dynamiques économiques, des structures politiques seront examinées. Une riche bibliographie est d'ores et déjà disponible à la bibliothèque universitaire, reflet d'une historiographie vivace. Un cahier de documents servira de support à ce cours.

- *Semestre 4* : H4HI008 – Sociologie politique (niveau 2) – Adina VANAGA

Le cours vient compléter le cours de L1 en fournissant des clés d'analyses pour comprendre le fonctionnement de la vie politique.

- *Semestre 4* : H4HI025 – Économie (niveau 2) – Stéphane BLOND

Ce cours conçu pour des apprentis historiens s'inscrit dans la continuité du cours d'initiation à l'économie du premier semestre de L1. Après la présentation des grandes thématiques de l'économie contemporaine, ce second volet insiste sur des thématiques ou des mécanismes économiques plus précis, avec un certain nombre de grandes notions : les entreprises, les banques, la monnaie, les systèmes monétaire et financier, la politique budgétaire...

OUVERTURE CULTURELLE (Semestre 3)

Un TD à choisir entre les deux :

- *Semestre 3* : H3HI010 – Latin – Julien FIRA - niveau 1 (TD)

Il s'agit par principe de travailler sur des documents réels (inscriptions, monnaies, chartes médiévales, petits textes littéraires...). C'est d'abord un TD de langue (il y a des déclinaisons à apprendre), mais l'exploration d'un document en langue latine est l'occasion d'appréhender des questions très diverses ayant trait à la culture et à la société romaines.

- *Semestre 3* : H3HI011 – Maîtrise du français (1) – Eric DEPAGNIAT & Yves GIRARD

On continuera à travailler des carences criantes chez la plupart des étudiants : ponctuation, règles typographiques, maîtrise et même reconnaissance des temps et modes, expression des relations logiques, orthographe grammaticale, interrogative directe/indirecte.

On y ajoutera d'autres visées : objectiver sa pensée ; se faire démonstratif et convaincant ; choisir le mot juste et maîtriser les concepts lus ou utilisés ; le faire dans un français simple, non jargonneux, pour être efficace ; être conscient des clichés de la langue « à tout dire pour ne rien signifier » (impacter, mettre en place, au niveau de/par rapport à...).

SPECIALISATION-CONSOLIDATION (Semestre 4)

Deux TD à choisir parmi les trois :

- *Semestre 4* : H4HI012 – Latin – Julien FIRA - niveau 2 (TD)

Le TD consiste en une consolidation et un approfondissement des éléments linguistiques et culturels étudiés au premier semestre.

- *Semestre 4* : H4HI011 – Maîtrise du français (2) – Eric DEPAGNIAT & Yves GIRARD

Sans négliger les rappels nécessaires dans le premier volet, on approfondira le second volet des compétences abordées au semestre 3.

- *Semestre 4* : H4HI025 – Géographie (approfondissement) – Abdoul H. BA

Ce TD vise à renforcer les méthodes géographiques d'analyse de documents géographiques, à analyser et présenter les mutations des espaces urbains et ruraux. Une partie du TD sera consacrée à des visites de sites (sortie pédagogiques).

LANGUE VIVANTE : anglais – Simon BLACKMORE

- *Semestre 3 et 4* : H3HIANG & H4HIANG – exploration, innovation and democratization

À travers l'étude d'événements historiques (du milieu du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle) et des extraits d'œuvres philosophiques et/ou littéraires, les étudiants sont amenés à enrichir leur vocabulaire, notamment historique, à revoir certains points de grammaire et à travailler les quatre compétences en langue :

- compréhension écrite (textes)
- compréhension orale (reportages, documentaires, films)
- expression écrite
- expression orale (exposés courts sur les grandes figures noires américaines)

Évaluation : contrôle continu (examen final uniquement pour les étudiants en contrôle terminal).

UE LIBRES

- *Semestre 3* : H3HI008

En L2, les UE libres sont obligatoires dans le cursus au semestre 3.

Pour plus de détails, voir à la page 45 le descriptif de la L1.

OUVERURE SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE

Les étudiants entament en L2 une vraie réflexion sur l'insertion et les pratiques professionnelles. Cela passe au premier semestre par un enseignement obligatoire en PPEI (Projet Professionnel d'Études et d'Insertion), qui peut être suivi au second semestre d'une mise en pratique sous la forme d'un stage dans une entreprise ou dans une institution culturelle ou

d'éducation. Les étudiants qui ne font pas de stage ont la possibilité de suivre un CM « d'enjeux sociétaux ».

- *Semestre 4* : H4HI026 – Stage professionnalisant

Les étudiants peuvent choisir un stage, qu'ils trouvent par eux-mêmes. La responsable de l'année leur affecte un enseignant qui les encadre et les évalue. Prévoir impérativement l'établissement d'une convention de stage auprès du secrétariat pédagogique. Ce stage doit impérativement avoir lieu pendant l'année universitaire, sur un temps libre de cours et de TD.

- *Semestre 4* : H4HI027 – Enjeux sociétaux - Frank GEORGI

L'objectif de cet enseignement est d'examiner, dans une perspective historienne, un « enjeu de société » majeur. Le thème retenu cette année portera sur ce que l'on appelait autrefois la « question sociale » – c'est-à-dire, dans les sociétés industrielles, la question ouvrière. La manière de l'aborder consistera à présenter l'évolution de ce thème, sur deux siècles, à travers l'étude d'un acteur collectif, le syndicalisme de salariés. De l'émergence douloureuse du mouvement ouvrier au XIX^e siècle aux organisations actuelles peinant à trouver un nouveau souffle dans un environnement radicalement bouleversé, en passant par les décennies « glorieuses » où des syndicats puissants, entre luttes sociales et gestion du social, utopies radicales et revendications quotidiennes, incarnaient la centralité de la « classe » ouvrière dans les représentations collectives, l'histoire du syndicalisme permet d'éclairer les mutations de nos sociétés contemporaines. Le cours privilégiera le cas français, mais adoptera autant que nécessaire une approche comparatiste.



La reconstruction du
Havre après la
Seconde Guerre
mondiale : le
quartier de la Porte
Océane dans les
années 1950

(<http://unesco.lehavre.fr/fr/comprendre/le-chantier-de-la-reconstruction>)

TROISIÈME ANNÉE DE LA LICENCE D'HISTOIRE (L3)

Après l'acquisition des outils méthodologiques de base et l'apprentissage du « métier » d'étudiant, cette année permet de développer l'étude de thématiques plus spécialisées et d'apprendre à profiter pleinement de ces nouveaux acquis. Des lectures plus diverses et plus pointues sont nécessaires, afin d'approfondir les sujets. Les exigences augmentent, mais les résultats sont à la hauteur des moyens mis en œuvre et les taux de réussite généralement excellents.

Le choix entre trois parcours, « Histoire et Sociétés » (HSOC), « Histoire, Géographie et Dynamiques Politiques » (HIGDP) ou « Enseignement et Sciences Pluridisciplinaires » (ESP) offre une nouvelle liberté et la possibilité d'amorcer une spécialisation qui n'est pourtant pas contraignante pour l'avenir. En effet, quel que soit le choix d'option, le diplôme est une licence d'histoire qui laisse toutes les portes ouvertes : master recherche ou master professionnel, notamment, à Évry, parcours Sources et Valorisation des Patrimoines d'Entreprises et master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) premier ou second degré.

Parcours L3 HSOC

Le parcours *Histoire et Sociétés* est à privilégier pour les étudiants désireux d'approfondir leur cursus d'histoire et de découvrir de nouvelles matières connexes à l'histoire sociale et culturelle : cinéma et histoire, histoire de l'art, langue ancienne (grec)... La formation prépare aussi bien au parcours recherche du master (y compris dans des disciplines voisines comme la sociologie dans ses divers aspects) qu'aux parcours professionnels. Au second semestre, l'élaboration d'un petit dossier de recherche constitue une première approche du métier d'historien et peut constituer l'ébauche d'un sujet de mémoire de master.

Parcours L3 HIGDP

Les étudiants qui s'inscrivent au parcours de licence *Histoire, Géographie et Dynamiques Politiques* bénéficieront d'une formation généraliste et complète. L'enseignement dispensé en troisième année de licence vise à renforcer leur culture générale historique et géographique notamment, mais pas seulement, en vue d'une préparation aux concours de recrutement des métiers de l'enseignement du secondaire. Les matières liées à la perspective de l'enseignement sont optionnelles et peuvent très bien laisser place à l'approfondissement des conceptions et des pratiques de l'histoire.

Dans ce double but, ils continueront à recevoir un enseignement systématique des quatre périodes de l'histoire et de la géographie ainsi qu'un approfondissement des disciplines et techniques connexes.

Ce parcours laisse entièrement ouvert le choix d'une poursuite d'études en master MEEF couplé à des concours (professorat des écoles ou enseignement secondaire, mais aussi CPE), ou en master recherche (2 ans) et en doctorat (3 ans) à l'université d'Évry Paris-Saclay. Il constitue aussi une bonne ouverture vers des masters de type « aménagement du territoire » (AES) ou « développement social et urbain » (Sociologie).

Parcours L3 ESP

Les étudiants qui s'inscrivent dans le parcours de licence *Enseignement et Sciences Pluridisciplinaires* ont, logiquement, un projet d'orientation vers les masters « enseignement », et en particulier les concours qui ouvrent au professorat des écoles (école maternelle et primaire) : il comporte une moitié d'enseignements visant à les préparer à la connaissance de principes de base du système éducatif (DDMS, Découverte du milieu scolaire), aux pratiques didactiques (TICE), et à une première remise à niveau ($\approx$ niveau 3^e) en grammaire, mathématiques, sciences expérimentales. Absolument rien ne les empêche ensuite de se raviser et de viser plutôt les masters et concours conduisant à l'enseignement du secondaire, voire à changer complètement de projet : nous tenons absolument à ce que ce parcours ne soit pas une contrainte irréversible pour la suite. Mais l'allègement relatif de la formation historique (l'autre moitié des enseignements) peut rendre la suite un peu moins confortable.

L3 Parcours HGiDP – Semestre 1 (S5)

Code	Intitulés des Unités d’Enseignement (UE) et des Groupes d’UE	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires					ECTS	Coef
			Présentiel				Total horaire		
			CM	Cours et TD intégrés	TD	Total présentiel			
	Mondes anciens et médiévaux		36	0	18	54	54		6
H5GD001	Histoire ancienne : religion et société	Obligatoire	18			18	18	2	2
H5GD002	Histoire médiévale : économie et société	Obligatoire	18			18	18	2	2
H5GD003	L'atelier du médiéviste : sources et problématiques de l'économie et de la société médiévales	Obligatoire			18	18	18	2	2
	Mondes modernes et contemporains		36	0	36	72	72		8
H5GD004	Histoire moderne : les Lumières	Obligatoire	18			18	18	2	2
H5GD005	L'atelier du moderniste : sources et problématiques de l’histoire de l’Europe au xviii ^e siècle	Obligatoire			18	18	18	2	2
H5GD006	Histoire contemporaine : histoire sociale du second xx ^e siècle – modernisme et modernités	Obligatoire	18		18	36	36	4	4
	Disciplines complémentaires d'appui		54	0	36	90	90		10
H5GD007	Géographie économique et sociale	Obligatoire	18		18	36	36	4	4
H5GD008	Géographie régionale et développement territorial	Obligatoire	18		18	36	36	4	4
H5GD009	Historiographie	Obligatoire	18			18	18	2	2
	UE linguistiques, culturelles et professionnelles		0	0	18	18	18		2
H5GDANG	Anglais	Obligatoire			18	18	18	2	2
H5GD010	Initiation à la recherche (Sciences auxiliaires pour l’histoire)	Obligatoire	9		9	18	18	2	2
H5GD011	Projet Personnel d’études et d’insertion (PPEI)	Obligatoire			9	9	9	2	2
	Total heures maquette		135	0	126	261	261	30	30
	Total volume horaire étudiant		135	0	126	261	261		

L3 Parcours HGiDP – Semestre 2 (S6)

Code	Intitulés des Unités d’Enseignement (UE) et des Groupes d’UE	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires						ECTS	Coef
			Présentiel				Distanciel	Total horaire		
			CM	Cours et TD intégrés	TD	Total présentiel	Nbre d’heures			
	Mondes anciens et médiévaux		36	0	36	72	0	72		8
H6GD001	Histoire ancienne : travail, productions et échanges dans le monde romain (histoire sociale et économique)	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6GD002	L’atelier de l’historien des mondes anciens : sources et problématiques de l’économie ancienne	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD003	Histoire médiévale : religion et société	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6GD004	L’atelier du médiéviste : sources et problématiques de l’histoire religieuse et sociale	Obligatoire			18	18		18	2	2
	Mondes modernes et contemporains		36	0	18	54	0	54		6
H6GD005	Histoire moderne : les villes dans la France moderne	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6GD006	Histoire contemporaine : xx ^e siècle – histoire économique de la France dans le monde	Obligatoire	18		18	36		36	4	4
	Disciplines complémentaires d’appui		36	0	54	90	0	90		10
H6GD007	Géographie : les milieux naturels	Obligatoire	18		18	36		36	4	4
H6GD008	Géographie : aménagement et développement durable des espaces.	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD009	Histoire du temps présent	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6GD010	Géopolitique et enjeux contemporains	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD013	Démographie historique	Obligatoire	18			18		18	2	2
	UE linguistiques, culturelles et professionnelles		0	0	18	18	0	18		2
H6GDANG	Anglais	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD011	Expérience de la recherche (mémoire de recherche)	Obligatoire			9	9	60	69	2	2
	Total heures maquette		108	0	144	252	60	312	30	30
	Total volume horaire étudiant		108	0	144	252	60	312		

L3 Parcours HSoc – Semestre 1 (S5)

Code	Intitulés des Unités d’Enseignement (UE) et des Groupes d’UE	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires					ECTS	Coef
			Présentiel				Total horaire		
			CM	Cours et TD intégrés	TD	Total présentiel			
	Mondes anciens et médiévaux		36	0	36	72	72		8
H5GD001	Histoire ancienne : religion et société	Obligatoire	18			18	18	2	2
H5HS001	L’atelier de l’historien des mondes anciens : sources et problématiques des religions et sociétés anciennes	Obligatoire			18	18	18	2	2
H5GD002	Histoire médiévale : économie et société	Obligatoire	18			18	18	2	2
H5GD003	L’atelier du médiéviste : sources et problématiques de l’économie et de la société médiévales	Obligatoire			18	18	18	2	2
	Mondes modernes et contemporains		36	0	36	72	72		8
H5GD004	Histoire moderne : les Lumières	Obligatoire	18			18	18	2	2
H5GD005	L’atelier du moderniste : sources et problématiques de l’histoire de l’Europe au xviii ^e siècle	Obligatoire			18	18	18	2	2
H5GD006	Histoire contemporaine : histoire sociale du second xx ^e siècle – modernisme et modernités	Obligatoire	18		18	36	36	4	4
	Disciplines complémentaires d’appui		36	0	18	54	54		6
H5GD009	Historiographie	Obligatoire	18			18	18	2	2
HSH5002	Cinéma et histoire (volet 1)	Obligatoire	9		9	18	18	2	2
H5HS003	Histoire de l’art (volet 1)	Obligatoire	9		9	18	18	2	2
	UE linguistiques, culturelles et professionnelles		0	0	18	18	18		2
H5GDANG	Anglais	Obligatoire			18	18	18	2	2
H5GD010	Initiation à la recherche (sciences auxiliaires pour l’histoire)	Obligatoire	9		9	18	18	2	2
H5HS004	Langue & culture ancienne (niveau 3)	Obligatoire			18	18	18	2	2
H5GDANG	Projet Personnel d’études et d’insertion (PPEI)	Obligatoire			9	9	9	2	2
	Total heures maquette		117	0	144	261	261	30	30
	Total volume horaire étudiant		117	0	144	261	261		

L3 Parcours HSoc – Semestre 2 (S6)

Code	Intitulés des Unités d'Enseignement (UE) et des Groupes d'UE	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires						ECTS	Coef
			Présentiel				Distanciel	Total horaire		
			CM	Cours et TD intégrés	TD	Total présentiel	Nbre d'heures			
	Mondes anciens et médiévaux		36	0	36	72	0	72		8
H6GD001	Histoire ancienne : travail, productions et échanges dans le monde romain (histoire sociale et économique)	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6GD002	L'atelier de l'historien des mondes anciens : sources et problématiques de l'économie ancienne	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD003	Histoire médiévale : religion et société	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6GD004	L'atelier du médiéviste : sources et problématiques de l'histoire religieuse et sociale	Obligatoire			18	18		18	2	2
	Mondes modernes et contemporains		36	0	36	72	0	72		8
H6GD005	Histoire moderne : les villes dans la France moderne	Obligatoire	18			18		18	2	2
H6HS001	L'atelier du moderniste : sources et problématiques de l'histoire urbaine	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD006	Histoire contemporaine : xx ^e siècle – histoire économique de la France dans le monde	Obligatoire	18		18	36		36	4	4
	Disciplines complémentaires d'appui		36	0	18	54	0	54		6
H6GD009	Histoire du temps présent	Obligatoire	18		0	18		18	2	2
H6HS002	Cinéma et histoire (volet 2)	Obligatoire	9		9	18		18	2	2
H6HS003	Histoire de l'art (volet 2)	Obligatoire	9		9	18		18	2	2
H6GD013	Démographie historique	Obligatoire	18			18		18	2	2
	UE linguistiques, culturelles et professionnelles		0	0	18	18	0	18		2
H6GDANG	Anglais	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6GD011	Expérience de la recherche (mémoire de recherche)	Obligatoire			9	9	60	69	2	2
H6HS004	Langue & culture ancienne (niveau 4)	Optionnel			18	18		18	2	2
H6HS005	Maîtrise du français (niveau 3)	Optionnel			18	18		18	2	2
	Total heures maquette		108	0	162	270	60	330	30	30
	Total volume horaire étudiant		108	0	144	252	60	312		

L3 Parcours ESP – Semestre 1 (S5)

Code	Intitulés des Unités d’Enseignement (UE) et des Groupes d’UE	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires						ECTS	Coef
			Présentiel				Distanciel	Total horaire		
			CM	Cours et TD intégrés	TD	Total présentiel	Nbre d’heures			
	Mondes anciens et médiévaux		36	0	0	36	0	36		4
H5GD001	Histoire ancienne : religion et société	Obligatoire	18			18		18	2	2
H5GD002	Histoire médiévale : économie et société	Obligatoire	18			18		18	2	2
	Mondes modernes et contemporains		36	0	18	54	0	54		6
H5GD004	Histoire moderne : les Lumières	Obligatoire	18			18		18	2	2
H5GD006	Histoire contemporaine : histoire sociale du second xx ^e siècle – modernisme et modernités	Obligatoire	18		18	36		36	4	4
	Renforcement disciplinaire généraliste	1 UE de géographie et 1 UE historique	108	0	126	234	0	234		15
H5GD007	Géographie économique et sociale	Optionnel	18		18	36		36	4	4
H5GD008	Géographie régionale et développement territorial	Optionnel	18		18	36		36	4	4
H5GD009	Historiographie	Optionnel	18			18		18	2	2
H5HS002	Cinéma et histoire	Optionnel	9		9	18		18	2	2
H5HS003	Histoire de l’art	Optionnel	9		9	18		18	2	2
P5SP001	Français 1 (dont grammaire et orthographe)	Obligatoire	12		24	36		36	3	3
P5SP002	Mathématiques 1	Obligatoire	12		24	36		36	3	3
P5SP007	Sciences (biologie + chimie + physique)	Obligatoire	12		24	36		36	3	3
	UE linguistiques, culturelles et professionnelles		0	0	18	18	0	18		2
P5SPANG	Anglais	Obligatoire			18	18		18	2	2
P5SP001	DDMS 1 (découverte du milieu scolaire)	Obligatoire			18	18		18	2	2
H6SP001	Stage professionnalisant 1	Obligatoire			18	18		18	2	2
	Total heures maquette		180	0	198	378	0	378	31	31
	Total volume horaire étudiant		135	0	171	306	0	306		

L3 Parcours ESP – Semestre 2 (S6)

Code	Intitulés des Unités d’Enseignement (UE) et des Groupes d’UE	Obligatoire / optionnel	Volumes horaires						ECTS	Coef
			Présentiel				Distanciel	Total horaire		
			CM	Cours et TD intégrés	TD	Total présentiel	Nbre d'heures			
	Enseignements disciplinaires fondamentaux	2 UE au choix	72	0	18	90	0	90		8
H6GD001	Histoire ancienne : travail, productions et échanges dans le monde romain (histoire sociale et économique)	Optionnel	18			18		18	2	2
H6GD003	Histoire médiévale : religion et société	Optionnel	18			18		18	2	2
H6GD005	Histoire moderne : les villes dans la France moderne	Optionnel	18			18		18	2	2
H6GD006	Histoire contemporaine : xx ^e siècle – histoire économique de la France dans le monde	Obligatoire	18		18	36		36	4	4
	Disciplines complémentaires d’appui		18	0	18	36	0	36		4
H6GD007	Géographie : Les milieux naturels	Obligatoire	18		18	36		36	4	4
	Renforcement disciplinaire généraliste	1 UE au choix	48	0	96	144	0	144		11
P6SP007	Mathématiques 2	Obligatoire	12		24	36		36	4	4
P6SP006	Français 2 (dont grammaire et orthographe)	Obligatoire	12		24	36		36	4	4
P6SP008	EPS (éducation physique et sportive)	Optionnel	12		24	36		36	3	3
P6SP009	Compétences numériques (PIX)	Optionnel	12		24	36		36	3	3
	Compétences linguistiques et transversales		0	0	18	18	0	18		2
P6SPANG	Anglais	Obligatoire			18	18		18	2	2
	Enseignements d’ouverture		0	0	18	18	0	18		2
P6SP004	DDMS 2 (découverte du milieu scolaire)	Obligatoire			18	18		18	2	2
	Initiation et découverte professionnelle		0	0	18	18	0	18		2
H6SP001	Stage professionnalisant 2	Obligatoire			18	18		18	2	2
	Total heures maquette		138	0	186	324	0	324	29	29
	Total volume horaire étudiant		108	0	162	270	0	270		

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Nota Bene : Dans les parcours HSOC et HiGDP, les enseignements intitulés « Atelier de l'historien des mondes anciens », « Atelier du médiéviste » et « Atelier du moderniste » sont *pédagogiquement associés au cours magistral*, mais en sont *administrativement distincts* : ils ont leurs propres règles de validation, et doivent le cas échéant se rattraper séparément lors de la seconde session.

Enseignements fondamentaux – mondes anciens et médiévaux (sem. 5 & 6)

HISTOIRE ANCIENNE – Christel FREU, Sonia DARTHOUS & Franck LHOSPITALIER

- *Semestre 5* : H5GD001 - Religion et société en Grèce ancienne - Sonia DARTHOUS

Ce cours, composé d'un CM et d'un TD associé, s'inscrit dans le prolongement des enseignements d'Histoire ancienne de L1 et L2. Il propose d'approfondir des questions de civilisation grecque en privilégiant l'étude des interactions entre religion et politique. Nous aborderons la notion d'identité citoyenne et politique, la question de l'éducation, des « rites de passage » et de la transmission des valeurs citoyennes, la place des femmes entre mythe et histoire, la mythologie et les rituels citoyens et politiques.

Le TD associé (« L'atelier de l'historien des mondes anciens ») permettra de confronter les étudiants à la pluralité des sources en histoire ancienne (littéraires, épigraphiques, numismatiques, ainsi que les représentations figurées) dans une optique de maîtrise du commentaire de document.

- *Semestre 6* : H6GD001 - Travail, productions et échanges dans le monde romain (II^e s. av. - fin IV^e s. ap. J.-C.) – Christel FREU

L'histoire économique du monde romain est sans doute un des champs historiques qui s'est le plus renouvelé depuis vingt ans en histoire ancienne. Les débats sont encore vifs sur certains points, du fait notamment des lacunes des sources antiques, mais le cours propose de découvrir ces débats au fur et à mesure de l'exposé thématique de la matière. Le cours s'articule autour des trois thèmes du travail (environnements de travail, statuts sociaux et juridiques des travailleurs et travailleuses, organisation et rythmes du travail), des productions (état des techniques et organisation des productions artisanales et industrielles) ainsi que des échanges à l'échelle locale et régionale, impériale et internationale.

Le TD associé (« L'atelier de l'historien des mondes anciens ») illustre le cours à l'aide de documents de nature variée (documents archéologiques, épigraphiques, papyrologiques, entre autres), tout en œuvrant au renforcement des apprentissages méthodologiques : la technique du commentaire de document doit être acquise à la fin de la L3 ; la dissertation y est retravaillée, y compris dans la perspective de préparer l'approfondissement méthodologique dont il faudra être capable aux concours.

HISTOIRE MÉDIÉVALE – Federica MASE

- *Semestre 5* : H5GD002 - Villes, cours et marchés – l'économie européenne (1250-1500)

Le cours part du bilan du formidable essor économique survenu en Europe de l'an mil jusqu'en 1300, pour étudier l'évolution à travers les difficultés du XIV^e siècle (crise ou pas ?) et la reprise du XV^e siècle (entrée dans la modernité et début du capitalisme ?) ; l'essor et la mutation des campagnes qui s'adaptent face aux nouvelles conditions de production et de vie ; le développement du commerce à toutes les échelles, locale, régionale et notamment internationale ;

le passage de l'artisanat à la proto-industrialisation dans les secteurs de pointe, notamment le textile.

Le TD associé (« L'atelier du médiéviste ») permet d'approfondir les éléments du cours magistral à partir de l'étude d'une vaste palette de documents.

- *Semestre 6* : H6GD003 - Histoire religieuse de l'Occident médiéval (XI^e-XV^e s.)

C'est la période d'affirmation du pouvoir pontifical sur la Chrétienté occidentale – autant sur les fidèles que sur les souverains – grâce à la mise en place de la réforme grégorienne, la victoire sur les hérésies et la construction d'un Etat pontifical moderne. Toutefois, la réussite sur le plan temporel entache l'image de chef spirituel du Pape et les difficultés du temps finissent par toucher l'Eglise, qui est étroitement liée à la société. Ce n'est qu'après la période avignonnaise et le grand schisme qu'une autorité pontificale restaurée et unique pourra s'affirmer à nouveau à partir de Rome sur l'ensemble de l'Europe, avant le bouleversement provoqué par la réforme protestante au XVI^e siècle.

Le TD associé (« L'atelier du médiéviste ») permet d'approfondir les éléments du cours magistral à partir de l'étude d'une vaste palette de documents.

Enseignements fondamentaux – mondes modernes et contemporains (semestres 5 & 6)

HISTOIRE MODERNE – Julien VILLAIN & Stéphane BLOND

- *Semestre 5* : H5GD0004 – Ordre et liberté dans l'Europe du XVIII^e siècle – Julien VILLAIN (CM & TD)

Le cours est une introduction à l'histoire intellectuelle des Lumières, à travers l'étude d'un des grands thèmes discutés par les « philosophes » au XVIII^e siècle, celui de la liberté. S'éloignant de la conception traditionnelle de l'ordre sociopolitique (hiérarchisée, fixiste et autoritaire), les penseurs des Lumières insistent sur les droits de la conscience individuelle et sur la liberté d'action (voire de participation politique) des individus, s'appuyant en cela notamment sur les conceptions jansénistes. Il s'agira ici de présenter les Lumières dans leur foisonnement et leur pluralité : loin de proposer un corps de doctrine unifié, elles sont en effet plutôt à comprendre comme un espace intellectuel de débat autour de thèmes communs (les droits de l'individu, l'autorité, la raison, la foi, le rapport à la nature, etc.) porté par des pratiques spécifiques et souvent nouvelles en matière de discussion et de diffusion de l'information (lieux de sociabilité, journaux, etc.). Les discussions des Lumières seront replacées dans leur contexte historique - en particulier les mutations économiques, sociales, politiques, culturelles, intellectuelles et religieuses du XVIII^e siècle qu'elles cherchent à penser. Notre approche sera résolument continentale, pour faire apparaître la diversité géographique des débats, les circulations d'idées et les discussions autour des expériences nationales (le « modèle » politique britannique issu de la « Glorieuse Révolution », les diverses formes de « despotisme éclairé », etc.).

Le TD associé (« L'atelier du moderniste ») permet d'aborder tous ces thèmes à partir de l'étude de documents originaux. Il est également l'occasion de perfectionner la méthodologie de la dissertation et de l'analyse de documents.

- *Semestre 6* : H6GD005 - Histoire urbaine – Les villes en France à l'époque moderne - Stéphane BLOND & Julien VILLAIN

Après une définition de la ville, de ses variantes et de ses évolutions au cours de la période moderne, ce cours examine une série de grandes thématiques propres à identifier des évolutions au cours des trois siècles pris en compte : la démographie, la mise en œuvre des principes

urbanistiques, l'organisation des activités productives et commerciales, ou encore la structure de la société urbaine.

Le TD associé (« L'atelier du moderniste ») permet d'aborder tous ces thèmes à partir de l'étude de documents originaux. Il est également l'occasion de perfectionner la méthodologie de la dissertation et de l'analyse de documents.

HISTOIRE SOCIALE CONTEMPORAINE – Frank GEORGI

- *Semestre 5* : H5GD006 - Le modernisme, apogée et limites (France, 1944-1974) (CM) **Attention, le cours aura exceptionnellement lieu au semestre 2**

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Français sont pris d'un élan modernisateur sans égal, qui traduit entre autres choses la volonté de rompre avec les causes de la défaite de 1940 et de la collaboration. Celui-ci s'applique aux institutions et à la vie politique, aux structures socio-économiques, aux modes de vie, aux pratiques culturelles, aux modèles de société. La conviction, largement partagée, est que la construction d'un avenir meilleur est à la portée de tous. Les choses, cependant, ne se déroulent pas comme prévu. Certains groupes sociaux s'emparent du changement tandis que d'autres y résistent. La France coloniale subit une décomposition inattendue qui atteint le régime et transforme la société elle-même, la modernisation politique est l'objet de controverses et de crises, les projets de société se font concurrence. La génération suivante, enfin, voit l'avenir d'une manière nouvelle et met pour partie en cause l'idéal moderniste.

TD : Approfondissement des techniques de l'histoire. Les travaux dirigés s'appuient sur les connaissances acquises pendant le cours et les lectures. L'accent sera mis sur la problématisation du commentaire de document et de l'étude d'un sujet thématique. Les travaux seront réalisés et exposés à l'oral par les étudiants puis repris par l'enseignant. L'objectif est d'approfondir les techniques de la communication orale : prise de parole détachée des notes écrites, introduction problématisée, démonstration cohérente, présentation de documents d'illustration, gestion du temps et de l'espace et utilisation des outils audiovisuels (vidéoprojection, PowerPoint, etc.).

HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE – Alain MICHEL, Florent LE BOT & Bertrand ROCHERON

- *Semestre 6* : H6GD006 - Histoire économique de la France au XX^e siècle – Alain MICHEL, Florent LE BOT & Bertrand ROCHERON **Attention, le cours aura exceptionnellement lieu au semestre 1**

CM : Après un bref rappel des éléments importants qui constituent le siècle passé, le cours montre les éléments importants et structurants du XX^e siècle en matière économique. Ce cours d'histoire – et non d'économie – trace les lignes directrices de l'époque tout en montrant ses ruptures, mêlant alors à cette trame économique des éléments d'histoire sociale et politique : le but est à l'évidence de montrer les interactions entre l'histoire économique, sociale et politique, de construire une analyse sur une unité de temps, le XX^e siècle, étudié pour des raisons pédagogiques selon ses grands moments chronologiques.

TD : Approfondissement des techniques de l'histoire. Les travaux dirigés s'appuient sur les connaissances acquises pendant le cours d'histoire économique de la France au XX^e siècle. L'accent sera mis sur la problématisation du commentaire de document (écrits, graphiques et visuels) et de l'étude d'un sujet thématique. Les travaux seront réalisés et exposés à l'oral par les étudiants puis repris par l'enseignant. L'objectif est d'approfondir les techniques de la communication : prise de parole détachée des notes écrites, introduction problématisée, démonstration cohérente, présentation de documents d'illustration, gestion du temps et de l'espace et l'utilisation des outils audiovisuels (vidéoprojection, PowerPoint, etc.).

Disciplines complémentaires d'appui

Les étudiants entamant une spécialisation en L3, les enseignements complémentaires proposés diffèrent entre les parcours **HGiDP**, **HSoc** et **ESP**.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE – CM & TD Abdoul H. BA **HGiDP ESP**

- *Semestre 5* : H5GD007 - Géographie économique

CM : Le cours porte sur les questions fondamentales de la géographie économique et sociale. Il s'agit d'analyser les grands ensembles économiques et politiques. Une lecture de la répartition inégale des ressources naturelles et humaines ainsi que des techniques d'exploitation des ressources permettra de comprendre les déséquilibres économiques et politiques entre les États. Il s'agira de traiter plusieurs questions : quels sont les pôles de croissance et de développement ? Quelle place tiennent les concepts de mobilité, de centre/périphérie, de mondialisation (flux de personnes, de capitaux, de marchandises), de développement local dans les analyses géographiques ?

TD : Dans un premier temps, seront abordées les méthodes d'analyse et de commentaire des données statistiques et la cartographie des ressources naturelles. Puis les exposés et dossiers (constitués de cartes) présentés par les étudiants permettront d'approfondir les connaissances. Chaque exposé traitera le cas particulier d'une activité économique à l'échelle d'un pays ou d'une région économique. Une attention sera accordée à la géographie des ressources naturelles, aux enjeux liés aux flux commerciaux des produits agricoles et industriels.

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE – CM & TD Natacha GOURLAND **HGiDP ESP**

- *Semestre 5* : H5GD008 - Géographie régionale – Natacha GOURLAND

CM : Le cours vise à une synthèse des traits physiques, économiques, culturels des régions françaises. En les resituant dans le territoire, l'étude vise une réflexion plus large sur le concept de région : la région ne se trouve pas toute faite, c'est un objet construit ; elle évolue, ses handicaps d'aujourd'hui peuvent devenir des atouts demain.

Les TD permettront d'approfondir les connaissances des régions étudiées en cours au travers de travaux d'analyse très ciblés sur les faits régionaux. Les étudiants réaliseront des travaux (exposés + dossiers avec cartes régionales). L'espace français sera privilégié.

GÉOGRAPHIE DES MILIEUX NATURELS – CM - Abdoul H. BA & TD – Fatiha CHIKHR **HGiDP ESP**

- *Semestre 6* : H6GD007 - Géographie des milieux naturels

La constitution des milieux naturels est un long processus. Une approche de la dynamique des écosystèmes nécessite un recours à d'autres disciplines (biologie, chimie, pédologie...). L'augmentation rapide de la population humaine s'est partout accompagnée d'une surexploitation des ressources naturelles. L'Homme est à la fois prédateur et protecteur des milieux naturels. Le cours vise à présenter les éléments de certains écosystèmes (forêts, fleuves...) à montrer les interactions entre l'homme et son environnement, à aborder les notions de préservation, de protection de la biodiversité, de développement durable. Les sorties en forêt et les travaux dirigés visent à faire saisir aux étudiants la fragilité des écosystèmes.

Le TD vise dans un premier temps à présenter les spécificités (biotope, biocénose) des écosystèmes situées dans les diverses zones climatiques. Dans un second temps, les étudiants réaliseront des travaux sur des aires naturelles bien délimitées. Chaque travail sera présenté oralement et noté.

GÉOGRAPHIE DE L'AMÉNAGEMENT ET ORGANISATION DES ESPACES – TD Fatima CHIKHR **HGiDP**

- *Semestre 6* : H6GD008 - Aménagement et organisation des espaces

Ce TD (non couplé à un cours magistral) vise à montrer aux étudiants la complexité des politiques d'aménagement à différentes échelles géographiques (quartier, ville, région, pays...). On y analysera les effets des politiques d'aménagement (échelle européenne, nationale voire internationale) sur les territoires, les enjeux géopolitiques et du développement durable.

HISTORIOGRAPHIE – CM Florent LE BOT **HGiDP HSoc ESP**

- *Semestre 5* : H5GD009 - Historiographie

Dans le prolongement du cours d'historiographie de L1, nous aborderons cette fois l'écriture de l'histoire sous un angle thématique, à travers les objets, débats, spécificités qui traversent la discipline depuis sa professionnalisation. Ce cours sera donc l'occasion de s'intéresser à l'épistémologie de la discipline afin de comprendre, par exemple, le rapport des historiens aux sources ou les attentes de la société à l'égard du discours historique et de son enseignement. Nous nous fonderons sur des lectures d'extraits de livres importants pour la discipline. Des thèmes comme l'histoire globale, les questions de genre et l'anthropocène seront particulièrement analysés.

HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT – CM Frank GEORGI **HGiDP HSoc**

- *Semestre 6* : H6GD009 - Histoire du temps présent

Apparue en France il y a un peu plus de 40 ans, la notion d'« histoire du temps présent » ne va pas de soi. Pourquoi et comment a-t-elle émergé ? En quoi se distingue-t-elle de celle, traditionnelle, d'histoire contemporaine, des appellations françaises concurrentes (histoire immédiate, histoire du très contemporain), des notions développées par les historiographies étrangères (*Zeitgeschichte* allemande, *Contemporary history* anglo-saxonne) ? Quelles sont les bornes chronologiques qui délimiteraient cette période de l'histoire ? Quelles sources (sources orales, sources audiovisuelles), quelles méthodes spécifiques son étude requiert-elle ? Cette histoire, contestée à ses débuts, a-t-elle gagné la bataille de la légitimité auprès de la communauté historienne ? Est-elle devenue une « histoire comme les autres » ou conserve-t-elle une singularité irréductible, liée à l'absence supposée de « recul » historique, à la place du témoignage et des témoins, à la force des enjeux politiques et mémoriels qui la traversent ?

Le cours ne se limitera pas à une approche historiographique, épistémologique et méthodologique, mais illustrera ces questionnements par une présentation de quelques thèmes ou travaux de recherche sur le « temps présent » qui ont suscité débats, interrogations ou polémiques.

GÉOPOLITIQUE – TD Abdoul H. BA **HGiDP**

- *Semestre 6* : H6GD010 - Géopolitique et enjeux contemporains

Les analyses géopolitiques visent à mettre en évidence à la fois la dimension géographique des faits politiques et le rôle des facteurs politiques dans l'organisation et la valorisation des territoires. En privilégiant une démarche prospective, ce cours vise à présenter les enjeux géopolitiques contemporains en tenant compte des formes multiples de coopération (bi- ou multilatérales) entre les États. La question du contrôle et de l'exploitation des ressources naturelles stratégiques (pétrole, gaz, eau...) ou celle de l'accès à la mer, aux océans, ou encore celle des limites des frontières étatiques seront débattues. Le cours tentera aussi de montrer les effets divers (sociaux, culturels, écologiques....) à court et moyen termes, des conflits/tensions politiques sur les espaces et sociétés.

CINÉMA & HISTOIRE – Donatien CHATEIGNER

L'enseignement de « Cinéma & Histoire » propose à la fois une « spécialisation » et une ouverture pluridisciplinaire. L'objectif principal est de sensibiliser les étudiants et étudiantes à l'intérêt des films comme sources historiques originales. La discipline historique, experte dans l'analyse critique des textes, utilise peu les documents filmiques. Or, le XX^e siècle a vu un tel essor de la production de films que l'historien·ne qui étudie cette période peut difficilement en faire abstraction.

Le cours porte sur l'évolution du contexte cinématographique dans son ensemble et ne se limite ni à l'histoire de l'art cinématographique ni même à une histoire du cinéma. Les rapports entre histoire et cinéma sont envisagés sous trois aspects.

Les films sont d'abord considérés comme des sources historiques. Tous les types de documents filmiques (fictions ou documentaires) sont pris en considération. Ils ont été réalisés par des auteurs (le plus souvent) nombreux qui ont laissé les archives (multimédias) de leurs productions. Le cinéma est ensuite étudié comme une activité (multiforme) inscrite dans son époque et qui influe directement sur le cours de l'Histoire du XX^e siècle. C'est un phénomène social qui relève d'une économie. Enfin, le cinéma raconte à sa manière des « histoires » qui concurrencent les récits de l'histoire. Inversement, l'historien·ne peut réaliser des films (d'archives) pour transmettre les résultats de sa recherche savante. Le cinéma est un autre moyen de faire l'histoire.

• *Semestre 5* : H5HS002 - 1895-1939 (CM/TD intégrés) **HSoc ESP**

Le CM/TD du premier semestre vise à sensibiliser les étudiant·es aux multiples facettes de l'activité cinématographique (production et usages). Prenant le parti de se focaliser sur des périodes historiques précises (cinéma et Révolution russe, République de Weimar, Front Populaire et cinéma hollywoodien à travers la figure de Chaplin), l'ambition est de mobiliser une pluralité de sources et d'archives pour montrer combien les rapports entre Histoire et Cinéma peuvent être féconds.

Le CM/TD est organisé en 4 grands chapitres, constitués chacun de trois plages horaires (3 x 1,5 h). Le visionnage des films relatifs aux enseignements est essentiel.

• *Semestre 6* : H6HS002 - Depuis 1939 (CM/TD intégrés) **HSoc**

Le deuxième volet du cours « Cinéma & Histoire » porte sur une approche plus thématique autour des genres cinématographiques (fiction/documentaire) et une réflexion sur la porosité de ces catégories (construction d'un récit). Plusieurs périodes historiques seront ainsi étudiées, telles que le cinéma sous l'Occupation en France, la guerre et révolution algérienne vue par la Nouvelle Vague ou encore la guerre du Vietnam par le cinéma hollywoodien. La culture cinématographique acquise au premier semestre sera utile sans être impérative.

Le CM/TD est organisé en 4 grands chapitres, constitués chacun de trois plages horaires (3 x 1,5 h). Le visionnage des films relatifs aux enseignements est essentiel.

HISTOIRE DE L'ART – Sonia DARTHOU

• *Semestre 5* : H5HS003 - L'Antique – une influence au cœur de l'histoire de l'art. Volet 1. L'art grec. La construction d'un modèle (CM-TD intégrés) **HSoc ESP**

Ce module d'histoire de l'art a pour ambition de confronter les étudiants aux sources figurées, car une civilisation ne peut se comprendre seulement par ses écrits, on doit aussi se tourner vers ses monuments et ses représentations qui sont, comme les sources littéraires ou épigraphiques, des sources historiques. Les représentations ne seront pas étudiées dans une optique esthétique ou muséale, mais comme des productions culturelles et politiques qui affichent une identité collective et sont des témoins de civilisation. Nous aborderons au premier semestre l'architecture, la sculpture et la peinture céramique qui nous permettent d'approcher l'esthétique

du corps et la centralité de la religion dans la civilisation grecque à travers la mise en image des mythes fondateurs citoyens et helléniques.

- *Semestre 6* : H6HS003 - L'Antique – une influence au cœur de l'histoire de l'art. Volet 2. Les mythes grecs à travers l'histoire de l'art (CM-TD intégrés) **HSoc**

La mythologie grecque comme l'esthétique grecque ont eu une très grande influence sur l'histoire de l'art occidental. Les grands thèmes mythiques ou l'idéal de la beauté classique ont été jusqu'à nos jours repris par les peintres et les sculpteurs pourtant dégagés de toute croyance religieuse. Dans ce volet 2 du cours, nous aborderons la transmission et la transfiguration des mythes grecs dans l'histoire de l'art à travers les grandes césures historiques, religieuses et culturelles de l'Histoire : le Christianisme, le Moyen Âge, la Renaissance ou le surréalisme. Nous étudierons la manière dont les mythes grecs ont été réinterprétés à travers les siècles pour servir la construction des figures du pouvoir, questionner la notion de monstrosité ou évoquer l'érotisme des femmes. Nous ferons donc voyager les mythes grecs de l'époque archaïque à la période contemporaine en nous appuyant sur les thèmes des figures héroïques, comme Héraclès et Thésée, des montres ou des figures de tentation comme le Minotaure, la Gorgone ou les Sirènes, ainsi que le thème central des amours des dieux.

DEMOGRAPHIE HISTORIQUE

- *Semestre 4* : H6GD013 – Démographie historique – Stéphane BLOND **HGiDP HSoc**

La formule de Jean Bodin, théoricien politique de la fin du XVI^e siècle, est bien connue : « Il n'est de richesse que d'hommes ». Cet enseignement propose justement de découvrir une science auxiliaire de l'Histoire portant sur la population, son évolution et les outils d'analyse (sources, dépouillement, traitement informatique, graphique et statistiques.). Ce cours de 15 heures d'introduction à la démographie historique aborde l'historiographie de la discipline, les principales méthodes utilisées et les grands moments de la vie des individus au cours de l'Ancien Régime.

FRANÇAIS – CM & TD Georgina DESCOMBES **ESP**

- *Semestres 5 et 6* : P5SP001 & P6PS006

Cet enseignement est destiné aux étudiants qui envisagent d'entrer en Master pour être candidats au concours de professeur des écoles. Il est organisé sur deux semestres et permet d'acquérir les notions indispensables dans les domaines suivants :

- domaine linguistique avec grammaire de phrase et grammaire de texte ;
- domaine narratologique avec des analyses d'œuvres relevant notamment des genres de la nouvelle et du conte ;
- domaine culturel relatif aux mouvements littéraires et à leurs circonstances d'émergences historiques et sociétales.

La littérature pour la jeunesse et ses différents enjeux sont également abordés.

Afin de bénéficier d'une formation complète, il est préférable de pouvoir suivre les deux semestres.

SCIENCES – CM & TD Laurent FRANÇOIS et Manuelle LAI **ESP**

- *Semestre 5* : P5SP007

La matière : des particules élémentaires à l'atome, de l'atome aux molécules, des molécules à la matière, les différents états de la matière, changements d'état, corps purs et mélanges, la matière inerte, la matière vivante.

Le vivant : fonctions du vivant, classifications du vivant, cellules pro- et eucaryotes, organismes uni- et pluricellulaires, de la cellule à l'organisme, structure de la cellule eucaryote,

cellule animale et végétale, métabolisme cellulaire, les virus, la division cellulaire, caractères héréditaires, gènes et chromosomes, caryotype, reproduction de l'information génétique, la mitose, les stratégies de reproduction, la reproduction asexuée animale et végétale, la reproduction sexuée, gamètes et méiose, brassage intra et interchromosomique, reproduction sexuée végétale, la fonction de nutrition, le cycle de l'ATP, aliments et nutriments, les apports et besoins énergétiques, régimes alimentaires, anatomie et physiologie du système digestif, anatomie et fonctionnement du système respiratoire, affections du système respiratoire, le système cardiovasculaire, le sang et la circulation sanguine, anatomie et physiologie du système lymphatique, le système excréteur.

Les énergies : formes d'énergie, sources d'énergie, unités, transformation d'énergie, rendements énergétiques, hydrocarbures et centrales thermiques, radioactivité et centrales nucléaires, énergies renouvelables et énergies propres, solaire thermique et solaire photovoltaïque, énergie et centrales hydrauliques, biomasse, géothermie, énergie éolienne, consommation d'énergie, réserves d'énergie fossile, consommation excessive et problèmes engendrés, le développement durable.

MATHÉMATIQUES – CM & TD Fabrice MARTINEAU **ESP**

- *Semestres 5 et 6* : P5SP002 & P6SP007

Trois volets sont abordés dans ce cours :

1. Géométrie plane euclidienne. Étude des figures usuelles et leurs propriétés. Théorèmes de Pythagore et de Thalès, applications.
2. Division euclidienne dans $\mathbb{Z}$, éléments d'arithmétique ; équation algébrique du premier degré et système d'équations linéaires à deux inconnues ; graphiques des fonctions usuelles (linéaires, affines...).
3. Notions de statistique descriptive et de probabilité.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (PIX) – CM & TD Emmanuel GERARD **ESP**

- *Semestre 6* - P6SP009

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – CM & TD Grégory SELIGSOHN **ESP**

- *Semestre 6* - P6SP008

UE d'ouverture linguistique, culturelle et professionnelle

LANGUE VIVANTE : Anglais – Simon BLACKMORE

- *Semestre 5 et 6* : P5SPANG et P6SPANG – Reform and revolution

À travers l'étude d'événements historiques et de changements sociétaux (des XIX^e et XX^e siècles) ainsi que d'extraits de reportages/articles, les étudiants sont amenés à enrichir leur vocabulaire, leur grammaire et à travailler les 4 compétences en langue :

- compréhension écrite ;
- compréhension orale (étude de documentaires, de reportages, de films), travail en laboratoire de langues ;
- expression écrite ;
- expression orale (travaux de groupe, exposés).

Évaluation : contrôle continu (examen final uniquement pour les étudiants en contrôle terminal).

INITIATION À LA RECHERCHE : Stéphane BLOND & Frank GEORGI

- *Semestre 5* : H5GD010 - Sciences auxiliaires pour l'histoire (CM-TD) – Stéphane BLOND **HGiDP HSoc**

Cinq des douze séances seront consacrées à la numismatique, la science qui étudie les monnaies et les formes proches de la monnaie, sous leur forme matérielle (ou dématérialisée) et à travers les techniques de leur production, leurs usages et leur diffusion. Pour l'historien, « l'étude de la numismatique permet de dresser le catalogue des images et symboles qu'[un pouvoir] a voulu associer à son nom. Il ne s'agit pas de signes neutres qui n'auraient servi qu'à décorer les monnaies, mais de motifs dont la signification politique ou religieuse appartient à un programme iconographique d'ensemble destiné à diffuser une certaine image du pouvoir » (Christian-Georges Schwentzel).

Sept des douze séances seront dédiées à l'initiation à la paléographie. Cette science auxiliaire est indispensable pour l'étude des textes manuscrits anciens et la réalisation de travaux de recherche portant sur la période moderne. Le cours s'appuie sur une analyse guidée d'un panel de textes de nature et de graphie différentes, afin d'appréhender les grandes techniques de transcription.

- *Semestre 6* : H6GD011 - Expérience de la recherche – Frank GEORGI **HGiDP HSoc**

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiants de s'initier à la recherche par la recherche, préparant ainsi, pour celles et ceux qui s'y engageront, la transition parfois délicate entre Licence et Master et, pour les autres, de découvrir par eux-mêmes le plaisir de mener à terme un projet créatif, individuellement ou en groupe de deux ou trois. Il s'agira, en fin de semestre, de remettre un dossier de recherche ou mini-mémoire original d'environ 25 pages, sur un sujet choisi librement, en concertation avec l'enseignant, et fondé sur l'analyse de sources primaires, éclairées par une bibliographie spécifique. Il ne s'agira pas d'un travail de compilation, mais bien d'un premier essai, nécessairement modeste, de confrontation avec les sources, afin de voir ce qu'il est possible d'en tirer, d'en évaluer les apports et les limites. Cette expérience sera encadrée par des conseils généraux de méthode et un suivi personnalisé.

LANGUE ET CULTURE ANCIENNE : GREC – Arthur RIPOLL **HSoc**

- *Semestres 5 et 6* : H5HS004 et H6HS004 Grec – niveaux 1 et 2 (TD)

Niveau 1 : il s'agit par principe de travailler sur des documents réels (inscriptions, extraits de textes littéraires). C'est d'abord un TD de langue (il y a des déclinaisons à apprendre), mais l'exploration d'un document en langue grecque est l'occasion d'appréhender des questions très diverses ayant trait à la culture grecque, mais aussi à quelques grands enjeux de notre monde contemporain (la démocratie est-elle ce qu'on en dit ? La sexualité obéit-elle aux règles et aux motifs que nous lui assignons ?).

Niveau 2 : le principe est le même. On explore des documents un peu plus littéraires (auteurs grecs divers), un peu plus complexes. On met l'accent sur les conjugaisons.

Attention, l'enseignement est optionnel au second semestre, et peut être remplacé par celui de Maîtrise du français.

MAÎTRISE DU FRANÇAIS **HSoc**

- *Semestre 6* H6HS005 – Éric DEPAGNIAT

L'enseignement est proposé en option au second semestre de la L3 HSOC. Dans le même esprit que la Maîtrise du français en L2, il s'agit de travailler sur la compréhension écrite, le vocabulaire ainsi que l'expression écrite et orale.

DÉCOUVERTE DU MILIEU SCOLAIRE (DDMS) – Emmanuel GERARD **ESP**

- *Semestres 5 et 6* : H5SP001 et H6SP001

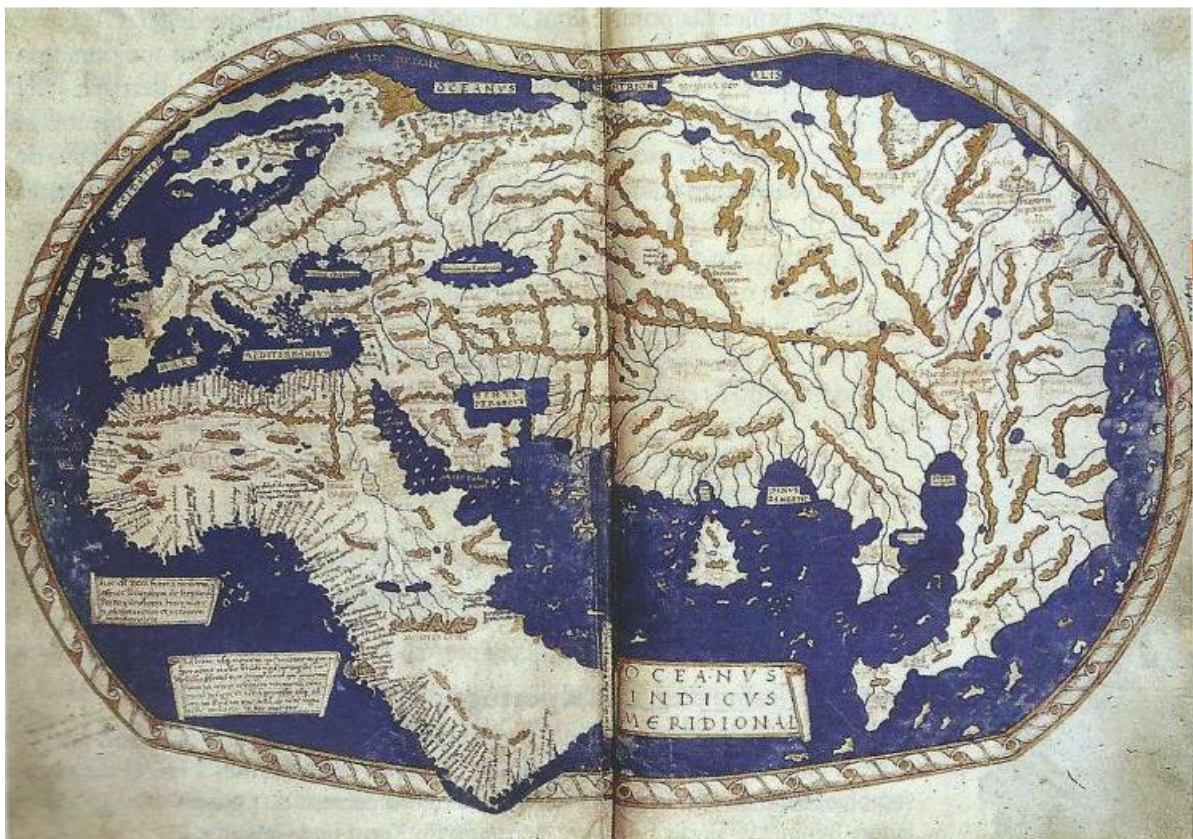
PROJET PERSONNEL D'ÉTUDES et D'INSERTION (PPEI) – Julien MONIER **HGiDP**
HSoc

• *Semestre 5* : H5GD012 - PPEI

Dans le prolongement des deux années précédentes, les séances de travaux dirigés de L3 proposent aux étudiant(e)s de se mettre en situation de recherche d'emploi ou de formation (masters ou autres). Les étudiant(e)s seront d'abord invité(e)s à découvrir les modalités de l'exploration de recherche d'emploi ou de formation (connaissance des secteurs, des entreprises, des fonctions... connaissance des propositions de formation). Par la suite, à partir des analyses et des conseils prodigués par l'enseignant, les étudiants seront invité(e)s à rechercher une offre d'emploi ou de formation qui les intéresse. Une fois l'offre identifiée et en prolongement, ils ou elles devront réaliser un *curriculum vitae* (CV) et une lettre de motivation « convaincants » et préparer à un entretien de sélection. Autant de questions... et de réponses... qui constituent une « mise en situation » pour aboutir à l'emploi ou à la formation de haut niveau.

STAGE PROFESSIONNALISANT – ESP

• *Semestres 5 et 6* : H5SP001 et H6SP001



Mappemonde d'Henricus Martellus, 1489 (Londres, British Library)

Etudier à l'étranger

Grâce au programme Erasmus +, il est possible de partir étudier pendant un semestre ou une année dans une université européenne partenaire.

Pour les étudiants de licence d'histoire, des séjours sont possibles **en Italie** (Université de Turin) et **en Espagne** (Université Complutense de Madrid, Université Jaume I de Castellon de la Plana).

Dans le cadre des accords entre les gouvernements canadien et français, il est également possible de partir effectuer un ou deux semestres d'étude au Canada.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme Masè (federica.mase@univ-evry.fr), référente pour les mobilités internationales.

Des aides financières à la mobilité sont possibles, attribuées par le programme Erasmus +, par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, par la région Ile de France, par l'Université d'Evry.

Informations

Direction de la Recherche et des Relations Internationales

Bureau de la mobilité internationale (108C)

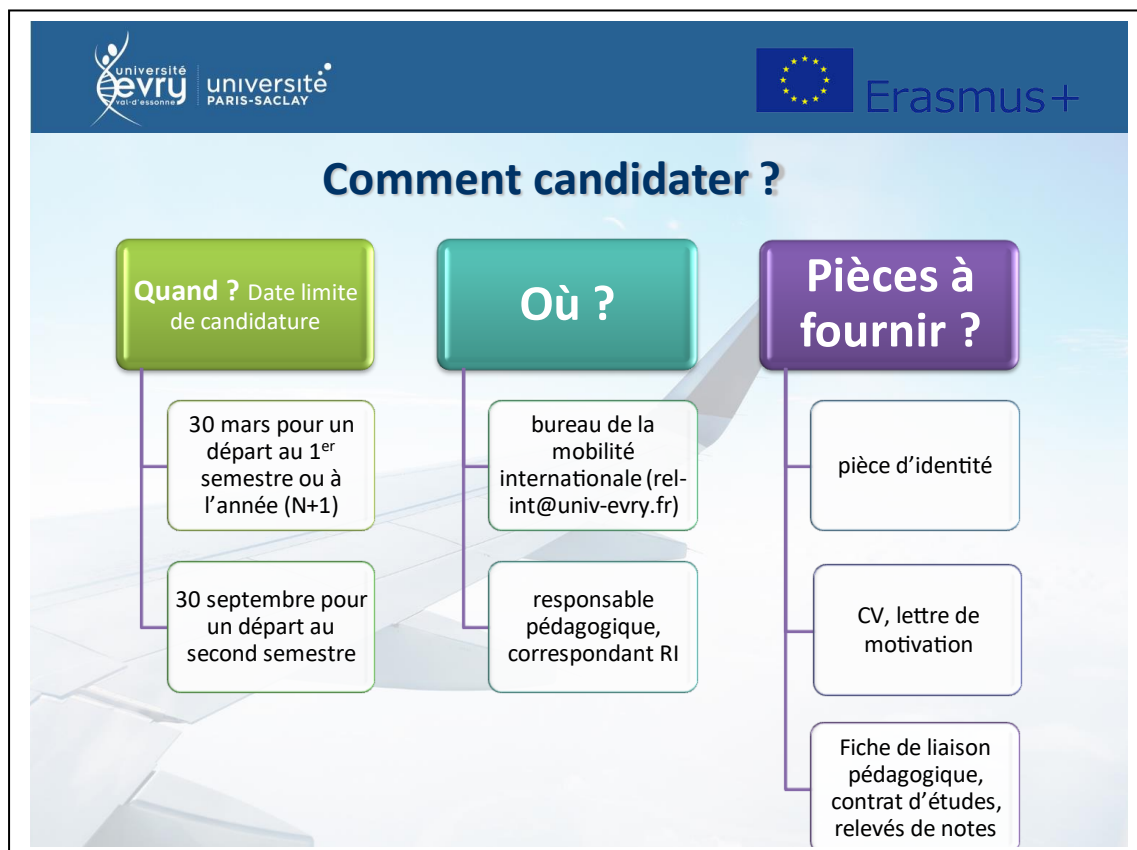
1er étage, bâtiment Île-de-France

Tel : 01 69 47 71 76

Mail : rel-int@univ-evry.fr ou isabelle.arbogast@univ-evry.fr

Site web: www.univ-evry.fr/international

Déposer votre candidature



Annuaire

Directeur du département d'histoire	M. Florent LE BOT	florent.lebot@univ-evry.fr
Secrétaires administratives	M ^{mes} Maria CLERET et Karine DUPRÉ	maria.cleret@univ-evry.fr karine.dupre@univ-evry.fr
Secrétaire pédagogique	M ^{me} Gaëlle NIGAULT	gaelle.nigault@univ-evry.fr
Responsable de la licence d'histoire, Directeur adjoint du département	M. Julien VILLAIN	julien.villain@univ-evry.fr
Responsable des L1	M ^{me} Sonia DARTHOU	sonia.darthou@univ-evry.fr
Responsable des L2	M. Stéphane BLOND	stephane.blond@univ-evry.fr
Responsable des L3	M ^{me} Federica MASÈ	federica.mase@univ-evry.fr



Carte du voyage de
La Pérouse autour du
monde, 1788

MAPPE MONDE
ou
CARTE REDUITE
DES PARTIES CONNUES
DU GLOBE
Pour servir
au Voyage de LAPEROUSE